

Juillet
2025

Rapport sur le questionnaire sur les Violences Sexistes et Sexuelles à SupOptique

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I CONTEXTE, OBJECTIFS, ÉLABORATION, DIFFUSION ET MÉTHODE D'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE ...	4
I.A CONTEXTE	4
I.B OBJECTIFS DÉTAILLÉS	4
I.C ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE.....	5
I.D DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE.....	5
I.E MÉTHODE D'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE.....	5
I.F SUR LES TÉMOIGNAGES.....	6
II PARTICIPANT·ES À CE TRAVAIL COLLECTIF.....	7
III PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.....	8
IV ANALYSE DES DONNÉES	11
IV.A TYPOLOGIE DES RÉPONDANT·ES	11
IV.B IDENTITÉ AU SEIN DE L'IOGS.....	12
IV.C ÉVALUATION DE CAS	13
IV.D CONTEXTE : QUESTIONS GÉNÉRALES	14
IV.D.1 <i>Ambiance à l'IOGS et dans son environnement</i>	15
IV.D.1 <i>Témoignages</i>	17
IV.D.2 <i>Sécurité des lieux vis-à-vis des VSS</i>	19
IV.D.3 <i>Témoignages</i>	21
IV.E PROPOS ET COMPORTEMENTS INADAPTÉS.....	23
IV.E.1 <i>Occurrences de ces actes.....</i>	23
IV.E.2 <i>Auteur ou autrice présumé·e</i>	25
IV.E.3 <i>Contexte, lieu</i>	26
IV.E.4 <i>Témoignages</i>	29
IV.F HARCÈLEMENT SEXUEL.....	33
IV.F.1 <i>Occurrences de ces VSS</i>	33
IV.F.2 <i>Auteur ou autrice présumé·e</i>	34
IV.F.3 <i>Contexte, lieu</i>	35
IV.G AGGRESSIONS ET VIOL	36
IV.G.1 <i>Occurrences de ces VSS</i>	37
IV.G.2 <i>Auteur ou autrice</i>	37
IV.G.3 <i>Contexte, lieu</i>	38
IV.G.4 <i>Témoignages</i>	40
IV.H ALCOOL/DROGUE	43
IV.H.1 <i>Victime présumée.....</i>	43
IV.H.2 <i>Auteur ou autrice présumé·e</i>	43
IV.I IMPACT SUR LA PERSONNE AYANT SUBI LES VIOLENCES	44
IV.I.1 <i>Dans laquelle ou lesquelles de ces situations vous retrouvez-vous ?.....</i>	44
IV.I.2 <i>Quels impacts ?.....</i>	45
IV.I.3 <i>Témoignages</i>	46
IV.J IMPACT SUR LES TÉMOINS	48
IV.J.1 <i>Réactions sur le moment</i>	48
IV.J.2 <i>Réactions a posteriori</i>	49
IV.J.3 <i>Quels impacts ?.....</i>	49
IV.J.4 <i>Témoignages</i>	51
IV.K SIGNALLEMENT	53
IV.K.1 <i>En avez-vous parlé ?.....</i>	53
IV.K.2 <i>À qui ?.....</i>	53
IV.K.3 <i>Quand en avez-vous parlé ?</i>	53

IV.K.4	<i>Pourquoi avez-vous attendu ?</i>	54
IV.K.1	<i>Pour quelle(s) raison(s) n'en avez-vous pas parlé ?</i>	54
IV.L	POUR LES PERSONNES TRANS, INTERSEXES OU NON-BINAIRES.....	55
IV.M	POUR LES PERSONNES LGBA.....	55
IV.M.1	<i>Des impacts négatifs ?</i>	55
IV.M.2	<i>Agissements / auteur·rice</i>	55
IV.N	IL VOUS EST DÉJÀ ARRIVÉ	56
IV.N.1	<i>Comportement inadapté ou gênant</i>	56
IV.N.2	<i>Comment avez-vous réagi ?</i>	56
IV.N.3	<i>Témoignages</i>	58
IV.O	RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	60
IV.O.1	<i>Connaissance de l'adresse stophs@institutoptique.fr ?</i>	60
IV.O.2	<i>Connaissance de la procédure du signalement à la sanction disciplinaire ?</i>	60
IV.O.3	<i>Utilisation de stopHS</i>	60
IV.O.4	<i>Prise en charge par la cellule d'écoute</i>	60
IV.O.5	<i>Témoignages</i>	62
IV.O.6	<i>Avis sur les actions mises en place à l'IOGS</i>	63
IV.O.7	<i>Témoignages</i>	64
IV.O.8	<i>Rôle des bracelets verts</i>	67
IV.O.9	<i>Témoignages</i>	67
V	TÉMOIGNAGES CONCERNANT LES PERSONNES AYANT AUTORITÉ	68
VI	AVIS SUR LE QUESTIONNAIRE	71
VII	BILAN DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES VSS 2024-2025 ET PRÉCONISATIONS À L'ÉGARD DE LA DIRECTION	72
VIII	CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	73
IX	ANNEXE A : ACTIONS MENÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES VSS PAR LES ÉTUDIANT·ES DE L'IOGS ..74	
X	ANNEXE B : BILAN DES ACTIONS MENÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES VSS EN 2024-2025 PAR LA MISSION ÉGALITÉ DE GENRES	77
X.A	<i>BILAN DE LA CELLULE D'ÉCOUTE</i>	77
X.B	<i>ACTIONS MISES EN PLACE</i>	78

I CONTEXTE, OBJECTIFS, ÉLABORATION, DIFFUSION ET MÉTHODE D'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

I.A Contexte

Ce document constitue la quatrième édition du rapport sur les violences sexistes et sexuelles à Supoptique, établi à partir des réponses à un questionnaire adressé aux trois dernières promotions. Lancé en 2022 à l'initiative d'un groupe composé d'élèves et d'enseignant·es, ce questionnaire annuel dresse un état des lieux approfondi des expériences vécues par les élèves en matière de VSS. En plus de fournir un espace d'expression anonyme, il permet de faire émerger des tendances significatives et sert de fondement à l'élaboration d'un plan d'action adapté aux besoins exprimés par les élèves, dans le but d'améliorer concrètement leur quotidien. Le taux de réponse, toujours élevé, témoigne de l'intérêt marqué des élèves pour ces enjeux et nous encourage à poursuivre ce travail.

I.B Objectifs détaillés

Les objectifs de ce questionnaire sont de favoriser l'appropriation de la notion de VSS par les élèves, d'écouter et de prendre en compte la parole étudiante sur le sujet et de proposer des voies pour améliorer la protection de toutes et tous dans le domaine des VSS. Nous souhaitons également voir si les mesures prises depuis le premier questionnaire ont eu un impact.

Le questionnaire comporte 6 catégories de questions, détaillées ci-après, permettant de répondre aux objectifs :

- **Évaluer le degré de connaissance des notions-clés concernant les VSS** en proposant aux étudiant·es d'identifier 4 situations. L'objectif est de répondre aux questions : sont-elles-ils en mesure d'identifier les cas d'agissement sexiste, de harcèlement, d'agression sexuelle, de viol et donc de les dénoncer.
- **Identifier l'ampleur des VSS ainsi que les situations propices aux faits de violence** en évaluant le nombre et le type des violences, les lieux, les contextes et visant à identifier le profil des auteurs et des autrices des violences. Les VSS sont passées en revue, de l'agissement sexiste ordinaire au viol.
- **Mesurer l'impact de ces violences sur les victimes et les témoins** en proposant aux victimes présumées et aux témoins de qualifier les répercussions des faits de VSS sur elles et eux.
- **Évaluer si les victimes et témoins ont parlé des faits de violence**, si oui, à qui, et si cela n'a pas été fait, viser à en comprendre la cause.

- **Tester la connaissance de la procédure mise en place à l'IOGS depuis début 2021.** Il évalue comment est perçu le rôle de l'établissement vis-à-vis des VSS et de sujets connexes au travers des actions menées par l'établissement.
- **Évaluer le ressenti des personnes LGBA et transgenres vis-à-vis des VSS et de leur inclusivité.**

I.C Élaboration du questionnaire

Nous avons repris l'intégralité des questions de la précédente enquête. Le questionnaire est assez long - 60 questions - mais un certain nombre de questions sont optionnelles : il y a par exemple des questions spécifiques pour les victimes et les témoins, des questions spécifiques pour les personnes transgenres et LGBA. La durée estimée de réponse à l'intégralité du questionnaire est d'environ 40 minutes.

Le logiciel utilisé est LimeSurvey dans sa version payante. LimeSurvey permet de faire des relances et ne relancer que les personnes n'ayant pas répondu. Les informations recueillies sont enregistrées par le groupe de travail du questionnaire dans un fichier informatisé pour un traitement statistique respectant l'anonymat des répondant·es. LimeSurvey est paramétré de sorte que l'adresse email du ou de la répondante ne soit pas enregistrée. Il est explicitement demandé de ne pas mentionner de nom propre dans le questionnaire.

I.D Diffusion du questionnaire

Après les retours de quelques béta-testeurs et béta-testeuses, le questionnaire a été diffusé auprès des 1A, 2A et 3A, soit 490 étudiant·es, le 17 mars 2025. Il a été clôturé le 14 avril 2025. Il a reçu 196 réponses dont 127 complètes et 69 partielles.

Une campagne de communication a été réalisée par affichage sur les trois sites, sur les réseaux sociaux, par email et par des passages en amphi des membres du groupe de travail, étudiant·es et enseignant·es.

I.E Méthode d'analyse du questionnaire

Nous avons tout d'abord réalisé un pré-traitement des données. Pour cela nous avons supprimé les personnes n'ayant pas répondu au-delà des études de cas. Trois réponses ont été considérées comme fantaisistes et donc n'ont pas été prises en compte.

Il reste pour finir 133 réponses dont 126 complètes, soit un taux de réponse de 27%.

Malgré une diminution (49% en 2022, 36% en 2023 et 32% en 2024), ce taux reste élevé pour ce type de questionnaire.

Sur les 133 répondant·es, 57 avaient déjà répondu au questionnaire de l'an dernier (et donc 76 sont des primo-répondant·es). Nous avons choisi de présenter l'intégralité des résultats car des personnes ayant répondu l'an dernier ont pu vivre de nouvelles expériences de VSS

depuis. Nous avons vérifié que les réponses de l'intégralité des répondant·es et celles des personnes n'ayant pas répondu l'an dernier suivaient les mêmes tendances.

Les pourcentages sont indiqués en fonction du nombre de répondant·es à la question proposée.

Le logiciel Matlab a été utilisé pour réaliser les tableaux.

I.F Sur les témoignages

Les élèves disposaient à la fin de chaque partie et à la fin du questionnaire un espace pour laisser un témoignage. Il y avait aussi la possibilité de laisser un avis sur la démarche de cette enquête. À la fin, nous demandions à la personne son consentement pour publier ses témoignages. Afin de ne prendre aucun risque, nous avons considéré une non-réponse comme une réponse négative. Nous avons reçu un grand nombre de témoignages et d'avis (108 contre 149 l'an dernier). 19 personnes n'ont pas donné leur accord explicite ou leur désaccord pour la publication (contre 49 l'an dernier). Nous avons choisi de publier l'intégralité des témoignages dont nous avions l'accord du déposant ou de la déposante. Certains détails pouvant permettre d'identifier l'auteur·trice ont été supprimés ou reformulés entre crochets afin de garantir l'anonymat. Certains témoignages pourraient se retrouver à différents endroits dans ce rapport, pouvant illustrer plusieurs situations. Nous avons essayé, dans la mesure du possible et afin de ne pas alourdir la lecture, de ne les faire apparaître qu'une seule fois, à l'endroit qui nous semblait le plus judicieux. Certains verbatims ont été repris dans le texte afin d'illustrer les chiffres.

Les témoignages sont regroupés à la fin de chaque partie, après une page prévenant de la violence de certains et proposant d'en passer la lecture. La page est repérable par le pictogramme suivant :



Nous vous encourageons toutefois à les lire car ils reflètent en effet beaucoup plus concrètement ce que peuvent être les VSS et les conséquences qu'elles peuvent avoir.

Étant donné le nombre de témoignages concernant des situations problématiques qui se seraient passées en cours/TD/TP et en lien avec le milieu professionnel, nous avons choisi de les réunir dans un même paragraphe à la fin de ce rapport.

II PARTICIPANT·ES À CE TRAVAIL COLLECTIF

Par ordre alphabétique :

- Les questions ont été revues par : Anne-Lise Adnot (1A), Nahel Bentaj (2AP), Jade Bretonnière (1A), Julie Guyot (2AS), Sylvie Lebrun (Ens-Ch), Julien Moreau (Ens-Ch).
- La gestion de LimeSurvey ainsi que le programme de traitement des données ont été assurés par Julien Moreau.
- L'écriture du rapport a été réalisée par Sylvie Lebrun.
- La partie sur les actions menées par les élèves a été validée par Nahel Bentaj.
- Le traitement des commentaires a été réalisé par Anne-Lise Adnot.
- Les relectures ont été réalisées par l'ensemble du groupe de travail.

III PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Ce paragraphe synthétise les principaux résultats de la troisième édition de l'enquête sur les VSS à Supoptique. Les questions posées lors de la précédente enquête ont été revues par un groupe de travail regroupant des enseignant·es et des élèves de 1A et 2A. L'enquête a été diffusée auprès des 1A, 2A et 3A, soit 490 étudiant·es, le 17 mars 2025. Après traitement des données, nous avons recueilli **133 réponses exploitables dont 126 complètes** (pour 180 réponses dont 134 complètes l'an dernier). Parmi les répondant·es, 76 personnes n'avaient pas répondu au questionnaire de l'an dernier dont 70 élèves en 1A.

- Le Tableau 1 présente les résultats concernant les principales situations de propos et comportements inadaptés ainsi qu'une comparaison avec le nombre de faits recensés lors des trois enquêtes précédentes. Pour les occurrences des auteurs et autrices présumé·es, du fait d'une formulation différente de certaines questions en 2022, la comparaison n'est possible qu'avec les années 2023 et 2024.

Acte	Nb de faits 2022	Nb de faits 2023	Nb de faits 2024	Nb de faits 2025	Occurrences des auteurs·rices présumé·es 2025 (2024, 2023)					
					Étudiants IOGS	Étudiantes IOGS	Étudiant·es hors IOGS	Tuteur·rice de stage/CFA	Personnel IOGS homme	Personnel IOGS femme
Sentiment de malaise à la suite de regards insistants	88	82	48	33	26	13	13	10	8	0
Intrusion dans la zone intime	27	61	46	17	20	2	17	1	0	1
Propos déplacés	90	103	57	80	26	13	13	10	8	0
Traitemen inégal et défavorable à cause [...]	27	55	36	42	9	7	2	4	10	4
Insultes à caractère sexuel, sexiste, homophobe ou transphobe	44	59	36	36	15	5	5	5	3	0
Exhibition sexuelle	8	28	10	4	1	1	0	0	0	0
Publication non désirée [...] sur un réseau social lié à une	9	8	1	4	2	2	0	0	0	0

					Occurrences des auteurs·rices présumé·es 2025 (2024, 2023)					
activité de l'école										
Total	293	396	234	216	99 (105, 161)	43 (13, 72)	50 (66, 98)	30 (7, 7)	29 (27, 20)	5 (2, 6)

Tableau 1. Bilan sur les principales situations de propos et comportements inadaptés. Chiffres de 2024 et 2023 en italique et en couleur.

On constate que le nombre total des actes signalés demeure très élevé malgré un nombre de répondant·es plus faible que les années précédentes.

32% de l'ensemble des répondant·es et 48% des femmes ayant répondu, soit presque la moitié des répondantes, déclarent avoir été victime au moins une fois dans sa scolarité à l'IOGS de propos et comportements inadaptés. Ces chiffres sont assez stables par rapport à ceux de l'an dernier où nous avions respectivement 36% et 48%.

Mise à part l'exhibition sexuelle pour lesquelles plus d'hommes que de femmes se déclarent victimes (67% contre 33%), les autres actes affichent de 58% à 100% de victimes femmes.

- Le Tableau 2 présente les résultats concernant le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et les viols ainsi qu'une comparaison avec le nombre de faits recensés lors des trois premières enquêtes.

VSS	Nb de victimes présumées 2022	Nb de victimes présumées 2023	Nb de victimes présumées 2024	Nb de victimes présumées 2025	Auteurs majoritaires 2025 (2024, 2023)	Lieux majoritaires 2025 (2024, 2023)
Harcèlement sexuel	18	11	11	8	Étudiants IOGS Étudiants IOGS et étudiant·es hors IOGS	Tous Séjour hors campus Résidence/colocation et une soirée IOGS
Agressions sexuelles	30	23	13	9	Étudiants IOGS et étudiant·es hors IOGS	Espace intime Soirées IOGS et hors IOGS
Viols	9	9	12	5	Étudiants IOGS Étudiants IOGS et étudiant·es hors IOGS	Cadre privé Cadre privé et séjour hors campus Cadre privé

Tableau 2. Bilan sur les situations de harcèlement sexuel, agressions sexuelles et viols sur les 4 enquêtes. Les auteurs et les lieux des agressions sexuelles sont identiques pour les années 2023, 2024 et 2025.

De façon majoritaire, les auteurs restent des étudiants IOGS et des étudiant·es hors IOGS. La nature des lieux a évolué pour le harcèlement sexuel, que l'on retrouve de façon équirépartie sur tous les lieux proposés.

Si la répartition genrée des personnes se déclarant victimes de harcèlement sexuel est équilibrée cette année (4 femmes et 4 hommes) contrairement aux années précédentes, on note toujours un très fort déséquilibre sur les deux autres catégories : 6 personnes sur les 9 se déclarant victimes d'agression sexuelle et 4 personnes sur les 5 se déclarant victimes de viol sont des femmes.

Parmi les 9 personnes déclarant avoir été victimes d'agressions sexuelles une ou plusieurs fois durant leur scolarité à l'IOGS, 2 d'entre elles sont entrées à l'IOGS en 2024. Parmi les 5 personnes déclarant avoir été victimes de viol une ou plusieurs fois durant leur scolarité à l'IOGS, 2 d'entre elles sont entrées à l'IOGS en 2024. Pour ces deux types de VSS, le questionnaire ne nous permet pas de dire si les autres actes ont déjà été dénoncés lors de la précédente enquête.

- L'enquête montre que les victimes et témoins de VSS parlent de ce qu'ils et elles ont vécu à 79%. Le pourcentage des personnes s'étant confié à des ami·es reste stable et toujours le plus élevé. Les victimes se tournent ensuite vers les associations étudiantes, la famille, une responsable diversité ou égalité femme/homme, la psychologue de l'IOGS ou un·e autre professionnel·le de santé.
- L'enquête révèle que toutes ces violences ont un impact important sur la vie des victimes, en particulier sur leur santé psychologique qui se trouve affectée de façon importante ou très importante pour 33% des répondant·es. L'impact, bien que moindre chez les témoins, reste toutefois présent.

IV ANALYSE DES DONNÉES

IV.A Typologie des répondant·es

Les deux premières questions portent sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle des répondant·es.

#répondant·es : 133

Parmi les répondant·es, 63 personnes sont des femmes et 68 sont des hommes, 2 personnes déclarent être non binaires (Figure IV-1).

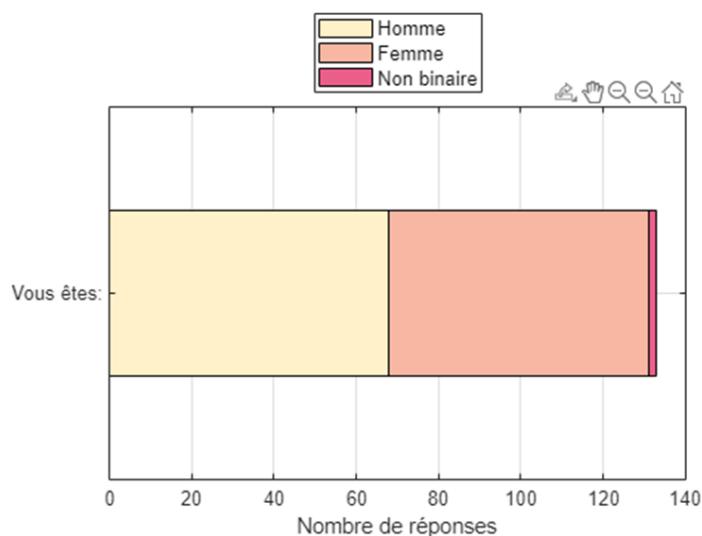


Figure IV-1. Représentation genrée des répondant·es.

La répartition genrée des répondant·es est déséquilibrée par rapport à la répartition des femmes et des hommes sur la moyenne des 5 dernières promotions, à savoir 30% de femmes et 70% d'hommes. Ce déséquilibre stagne par rapport à l'an dernier avec une proportion de 47% de femmes et de 53% d'hommes. Il reste ainsi en hausse par rapport aux deux premières éditions du questionnaire où les proportions étaient de 39% de femmes pour 59% d'hommes en 2022, et de 43% de femmes pour 55% d'hommes en 2023.

#répondant·es : 133

Concernant l'orientation sexuelle, la catégorie "LGBA" comprend les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, asexuelles, transexuelles et pansexuelles, plus une personne associée lors du traitement de la question "autre".

Le Tableau IV-1 montre la répartition homme/femme selon l'orientation sexuelle. Cette répartition montre peu d'évolution par rapport aux précédentes éditions.

Hétérosexuel.le		LGBA
Homme	57 (43%)	11 (8%)
Femme	44 (33%)	21 (16%)

Tableau IV-1. Répartition homme/femme selon l'orientation sexuelle.

IV.B Identité au sein de l'IOGS

#répondant·es : 133

132 répondant·es se déclarent étudiant·es actuellement à l'IOGS. À la question "en quelle année êtes-vous entré·e à Supop", une large majorité de répondant·es déclare être entrée en 2024 (70 personnes soit 52,6% des répondant·es) et 2023 (38 personnes soit 28,6%). 21 personnes (15,8%) sont entrées en 2022 et 3 (2,2%) en 2021. Les 1A et 2A représentent donc 81% des répondant·es.

108 répondant·es sont sur le site de Palaiseau (81%), 12 sur celui de Saint-Etienne (9%), 10 sur celui de Bordeaux (8%) et 3 (2%) ne sont actuellement sur aucun des sites (à l'étranger, 4A, double diplôme, césure, en activité, en thèse). La sur-représentativité de Palaiseau s'explique en partie par la grande part des répondant·es de 1A. Ces résultats sont synthétisés sur la Figure IV-2.

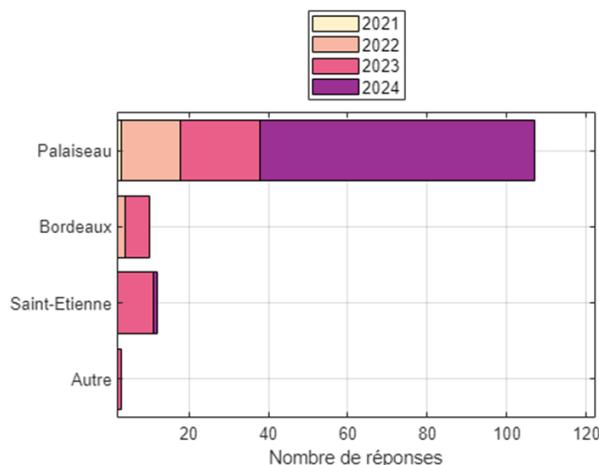


Figure IV-2. Représentativité des répondant·es en fonction des sites.

Conclusion : l'analyse du profil des répondant·es montre que la proportion d'hommes parmi les répondant·es a stagné par rapport à l'an dernier, la répartition genrée étant cette année de 47% de femmes et 53% d'hommes. Même si une très large majorité des répondant·es sont des 1A et 2A, le site de Palaiseau est largement sur-représenté par rapport aux sites de Saint-Etienne et Bordeaux. En regard du nombre d'élèves sur les sites, celui de Saint-Etienne affiche une participation plus importante que celui de Bordeaux.

IV.C Évaluation de cas

Le questionnaire propose aux étudiant·es de qualifier 4 situations. Seules les personnes n'ayant pas répondu au précédent questionnaire ont été sollicitées. L'objectif est d'évaluer l'appropriation des notions-clés par les étudiant·es : savent-elles·ils si l'acte est répréhensible pénalement ? Sont-elles·ils en mesure d'identifier des cas d'agissement ou d'outrage sexiste, d'injure à caractère homophobe, de harcèlement sexuel ou moral, d'agression sexuelle, de viol, donc de les dénoncer ? Les réponses à ces questions sont données en fin de questionnaire.

Cas 1 : *M. X se rend à son entraînement de basket. Au cours d'un match, il fait une petite pause. L'un de ses coéquipiers lui fait une remarque : "Allez bouge-toi, on est pas des PD !". Est-ce un acte répréhensible par la loi ?*

#répondant·es : 76

69 personnes pensent qu'il s'agit d'un acte légalement répréhensible, 5 personnes pensent le contraire et 2 personnes ne savent pas répondre. Ainsi 90,7% des répondant·es sont conscients qu'il s'agit d'un acte puni par la loi (contre 86,7% lors du précédent questionnaire).

Pour ce cas uniquement, il était possible de donner plusieurs réponses lorsque la personne cochait "oui" (d'où le nombre de réponses supérieur au nombre de répondant·es). Ainsi, 63 personnes pensent qu'il s'agit d'une injure à caractère homophobe. 4 personnes répondent qu'il s'agit de harcèlement moral et 3 personnes pensent qu'il s'agit de harcèlement sexuel. Parmi les 69 personnes qui ont bien identifié le caractère légalement répréhensible, le caractère homophobe est donc clair pour 91,3% de ces personnes (ce chiffre s'élevait à 97% l'an dernier).

Pour les cas 2 à 4, une seule réponse était possible

Cas 2 : *Dans une soirée étudiante bien alcoolisée, XX, très éméché, commence à danser au milieu de la salle. Tout en dansant, il vient se coller derrière YY et lui palpe les fesses. Est-ce un acte répréhensible par la loi ?*

#répondant·es : 76

75 personnes pensent qu'il s'agit d'un acte répréhensible pénalement. Ainsi quasiment l'intégralité des répondant·es est consciente qu'il s'agit d'un acte répréhensible pénalement (chiffre atteignant 100% l'an dernier).

Sur les 75 personnes ayant répondu oui, 68 personnes pensent qu'il s'agit d'une agression sexuelle. 6 personnes répondent qu'il s'agit de harcèlement sexuel et 1 personne pense qu'il s'agit d'un outrage sexiste. Ainsi l'agression sexuelle est bien identifiée pour 90,7% des répondant·es (contre 92,4% l'an dernier).

Cas 3 : *Soirée du jeudi. Tout le monde boit beaucoup. YY et XX qui ont passé la soirée à se chercher avec des blagues à caractère sexuel, finissent par s'embrasser et rentrent ensemble*

dans la chambre de YY. Ils commencent un acte sexuel avec pénétration mais au bout de quelques minutes, YY demande à XX d'arrêter. XX continue malgré cela. Est-ce un acte répréhensible par la loi ?

#répondant·es : 76

76 personnes pensent qu'il s'agit d'un acte répréhensible pénalement. Ainsi 100% des répondant·es sont conscients qu'il s'agit d'un acte répréhensible pénalement (même chiffre que l'an dernier).

Sur les 76 personnes ayant répondu oui, 75 personnes pensent qu'il s'agit d'un viol et 1 personne n'a pas répondu à la question. Ainsi le viol est bien identifié pour 99% des répondant·es (même chiffre que l'an dernier).

Cas 4 : *Mme Y travaille dans un laboratoire. Un jour M. X, son responsable, propose à un de ses collègues un projet, pour lequel Mme Y est bien plus qualifiée. Quand celle-ci demande des explications, M. X lui explique qu'il faut résister à beaucoup de stress et qu'il n'est pas sûr qu'une femme ait la carrure pour réaliser ce projet. Est-ce un acte répréhensible par la loi ?*

#répondant·es : 76

69 personnes pensent qu'il s'agit d'un acte légalement répréhensible, 4 personnes pensent le contraire et 3 personnes ne savent pas répondre. Ainsi 90,7% des répondant·es sont conscients qu'il s'agit d'un acte puni par la loi (chiffre en amélioration de 1,2 points par rapport à l'an dernier).

Sur les 69 personnes ayant répondu oui, 64 personnes pensent qu'il s'agit d'un agissement sexiste. 1 personne répond qu'il s'agit de harcèlement moral, 1 personne pense qu'il s'agit de harcèlement sexuel et 3 personnes pensent qu'il s'agit d'un autre type de violence. Ainsi l'agissement sexiste est bien identifié pour 93% des répondant·es (chiffre en baisse de 4 points par rapport à l'an dernier).

Conclusion : *dans les 4 cas, la très grande majorité des répondant·es a conscience que les situations relèvent d'une VSS, qu'il s'agit d'actes légalement répréhensibles et sait les reconnaître. On note toutefois que certains chiffres sont en légère baisse (reconnaissance du caractère homophobe, de l'agression sexuelle, de l'agissement sexiste), soulignant l'intérêt de maintenir les sensibilisations et formations.*

IV.D Contexte : questions générales

Cette partie a pour but de mesurer le ressenti des étudiant·es vis-à-vis de l'ambiance à l'IOGS et dans son environnement par le prisme du sexisme. Elle interroge également sur le sentiment de sécurité vis-à-vis des VSS dans différents lieux fréquentés par les étudiant·es.

IV.D.1 Ambiance à l'IOGS et dans son environnement

#répondant·es : 126 pour les cours (amphi/TD/TP), 113 pour résidences universitaires/resto U, 104 pour événements institutionnels, 118 pour foyer/vie associative/soirée IOGS/Optibar/tournois, 105 pour WEI/WEIB/WEISE/campagnes, 58 pour semaines spécifiques à l'extérieur, 44 pour les stages (1A, 2A, 3A), 29 pour le CFA.

Il est proposé d'évaluer plusieurs lieux et types d'événements selon 4 catégories : *parfaitement égalitaire*, *globalement égalitaire*, *sexiste sur plusieurs points*, *extrêmement sexiste*. Il est aussi possible de se déclarer *non concerné·e* par la question, auquel cas la réponse n'est pas comptabilisée dans les statistiques suivantes.

La Figure IV-3 montre la distribution des réponses pour chacun des lieux ou événements en pourcentage du nombre de répondant·es.

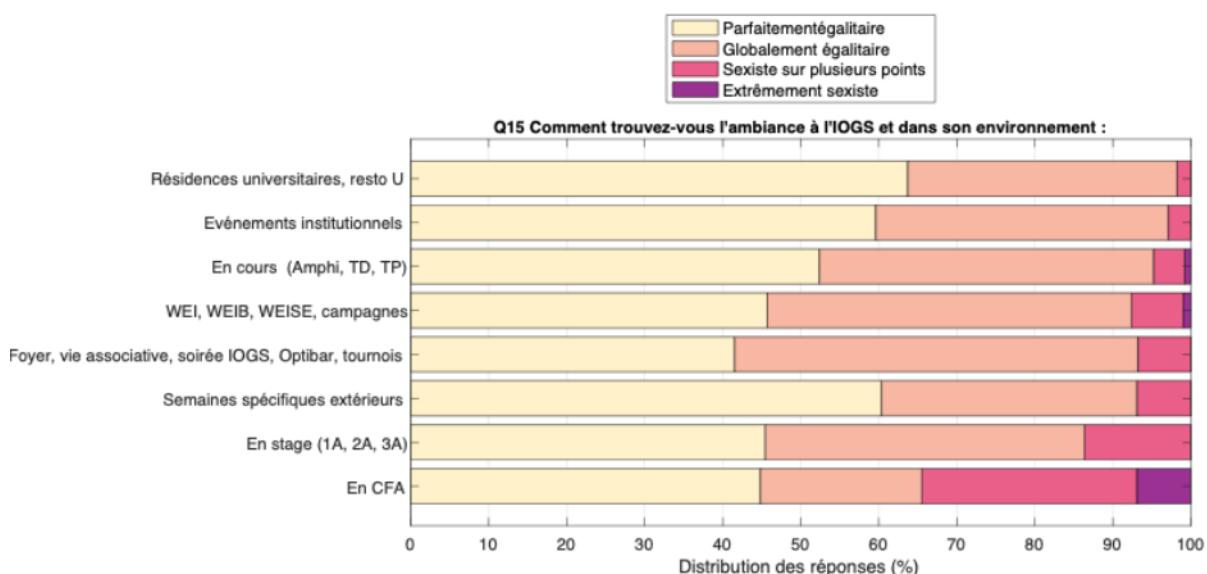


Figure IV-3. Ambiance ressentie à l'IOGS et dans son environnement sur le plan de l'égalité.

Les lieux et contextes jugés globalement ou parfaitement égalitaires sont, dans l'ordre, les résidences et resto U à 98%, les événements institutionnels à 97%, les cours à 95%, l'ensemble foyer, vie associative et soirées IOGS, Optibar et tournois ainsi que les semaines spécifiques à l'extérieur à 93%, les WEI et campagnes à 92%.

Les milieux jugés les plus sexistes sont le CFA (ce qui concerne 10 personnes sur 29 répondant·es) ainsi que les stages (6 personnes sur 44). Notons que les cours sont jugés sexistes par 6 personnes sur 126.

De nouveau cette année, plusieurs commentaires mettent en avant les stéréotypes genrés présents en cours, ce qui crée un climat non égalitaire. Ce climat est généré par certains enseignants, par exemple lorsque " *le prof n'a pas été correct avec sa manière d'enseigner dans le sens où il a fait usage de stéréotypes sexistes dans ses exemples [...].*"

Des phrases prononcées en cours, TP et projet comme " *Vous êtes des filles toutes mignonnes mais il faut quand même s'imposer*" sont relevées. Un projet réalisé par une équipe de filles a été comparé par un intervenant à " *Un sex-toy*". Les personnes qui ont subi ces propos se sentent

"humiliées, pas prises au sérieux", d'autant plus que *"les groupes mixtes ne reçoivent pas ce genre de remarques"*. Une personne souligne qu'"*En cours / TP: les femmes sont moins écoutées, moins prises aux sérieuses et subissent des moqueries de la part des professeurs qui ne se rendent même pas compte [...]*".

Fait nouveau cette année, quelques commentaires (4) décrivent une forme de discrimination envers les hommes, en soulignant par exemple qu'au contraire *"l'ambiance est hostile aux hommes qui sont souvent décrit comme des prédateurs tandis que les femmes sont des victimes sans défenses [...]"*. L'existence d'événements réservés aux femmes est déplorée, l'un des commentaires considérant que *"les conférences, modules et autres activités qui ne sont accessibles qu'au femmes représentent une discrimination envers les deux genres, hommes et femmes"*.

Des commentaires concernent le CFA, où *"L'ambiance"* [...] peut être *"extrêmement sexiste et homophobe"*. Plusieurs élèves signalent des propos et comportements déplacés en stage ou en CFA, comme des blagues à caractère sexiste et homophobe ou toucher une partie du corps sans consentement et par surprise.

IV.D.1 Témoignages



La page suivante contient des témoignages concernant l'ambiance à l'IOGS et son environnement. Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 19.

Le majeur problème vient selon moi des expériences hors IOGS professionnelles, dans le cadre d'un stage par exemple. C'est là que l'on peut être soumis à un environnement sexiste ou des remarques malaisantes. Rien que je n'ai particulièrement mal vécu mais pas toujours super agréable.

Je trouve plutôt que l'ambiance est hostile aux hommes qui sont souvent décrit comme des prédateurs tandis que les femmes sont des victimes sans défenses ... cela m'a plusieurs fois dérangé.

Je considère que les conférences, modules et autres activités qui ne sont accessibles qu'au femmes représentent une discrimination envers les deux genres, hommes et femmes :

-Les hommes sont discriminés car on leur en interdit l'accès

-Les femmes sont discriminées car on juge qu'elles seules en ont besoin / sont intéressées.

La discrimination ne prend pas fin si n met en avant les femmes par rapport aux hommes ; on lutte contre les inégalités en faisant abstraction du genre d'une personne (gender-blind en anglais).

La décision de la chambre disciplinaire du 23 mai 2025 (cf. Mur de l'école) est à mon sens une réelle discrimination envers les hommes. Il suffit d'inverser M. et et Mme. pour s'en rendre compte

Je souhaite souligner un climat que plusieurs étudiants ressentent comme pesant et culpabilisant. Il semble parfois régner une atmosphère où les hommes sont perçus a priori comme des agresseurs potentiels, ce qui peut générer de la peur, de l'auto-censure et un malaise dans les interactions sociales. Certains ont confié à des proches éviter d'aborder des camarades de peur d'être accusés à tort, ce qui nuit à la qualité des relations au sein de notre école.

L'ambiance au sein de mon laboratoire [...] est extrêmement sexiste et homophobe. Durant les pauses midi ou café, les blagues fusent sur un ton de semi-vérité avec dans le lot des remarques homophobes, racistes et sexistes. La situation a empiré avec le départ de la dernière permanente.

Etant actuellement en stage, je suis dans un bureau où il n'y a que des hommes, et ils font parfois des "blagues"/remarques, sinon sexistes, au moins un peu déplacé [...].

Les discours et comportements teintés de misogynie/sexisme, venant en grande majorité des hommes cis, rendent parfois difficiles les relations amicales/amoureuses avec eux.

Un aspect "pervers" de l'éducation sur les vss que l'on reçoit à l'IOGS est que certaines personnes se sentent sensibilisées sur le sujet, mais n'ont pas réellement déconstruit la mentalité allant avec, et se sentent ainsi au courant des problèmes de société, voire féministes, mais sont l'inverse dans leurs paroles et leurs actes. Et cela ne concerne que les personnes qui ont écouté les formations, malheureusement beaucoup semblent en avoir peu à faire. Il est parfois frustrant de se rendre compte qu'avec les mêmes formations, les expositions aux mêmes médias sur les réseaux sociaux, les états d'esprits sur le sujet sont si variés

CFA [...] : l'environnement est assez sexiste dans sa globalité avec beaucoup de blagues sexistes et salaces dans les lieux de détente (pause café)

IV.D.2 Sécurité des lieux vis-à-vis des VSS

#répondant·es : 127 pour les cours (amphi/TD/TP), 125 pour le foyer, 117 pour le trajet quotidien, 121 pour le campus de jour, 116 pour résidence/resto U, 49 pour en semaine spécifique, 111 pour le campus de nuit, 105 pour en soirée IOGS, 36 pour en stage (1A, 2A, 3A), 97 pour WEI, 26 pour en entreprise (CFA, césure), 70 pour en soirée hors IOGS..

Il est proposé de qualifier plusieurs lieux dans lesquels évoluent les élèves vis-à-vis des VSS afin de juger du niveau de sécurité ressenti. Ces lieux peuvent être : *tout à fait sûr, globalement sûr, pas toujours très sûr et pas sécurisant*. La Figure IV-4 montre la distribution des réponses pour chacun des lieux en pourcentage du nombre de répondant·es à la question, avec un classement par *"tout à fait sûr"* décroissant.

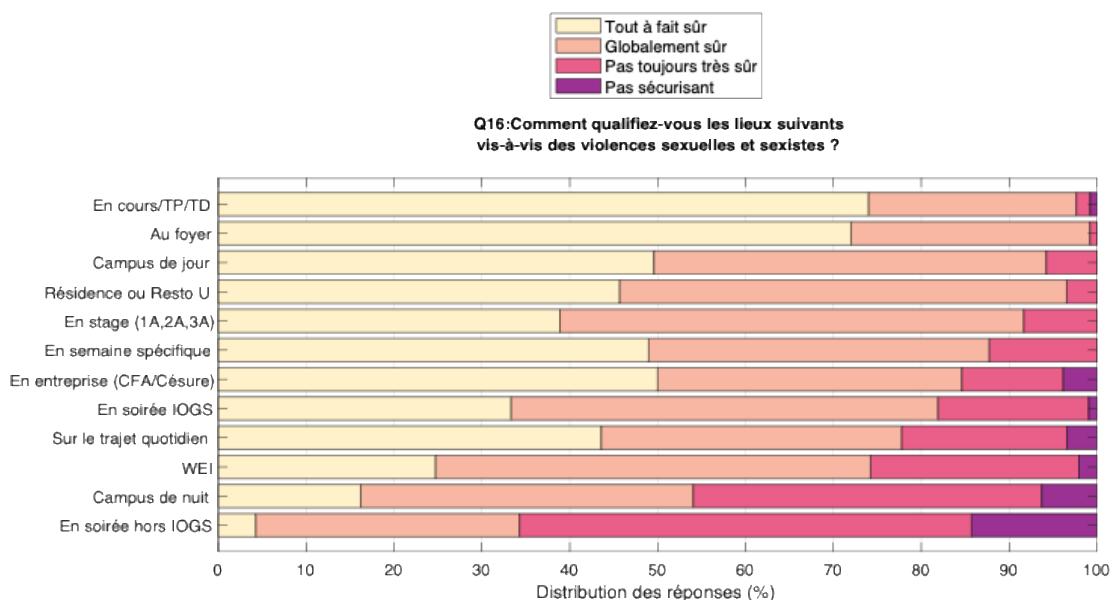


Figure IV-4. Sentiment de sécurité à l'IOGS et dans son environnement.

Les trois lieux qui comptabilisent le plus de réponses *"tout à fait sûr"* et *"globalement sûr"* sont le foyer, les cours/TD/TP, et en résidence ou au resto U. Le lieu qui comptabilise le plus de réponses *"pas toujours très sûr"* et *"pas sécurisant"* est de façon très nette les soirées hors IOGS, le campus de nuit suivi par le WEI et le trajet quotidien. Notons que 2,3% des répondant·es jugent que les cours/TD/TP ne sont pas toujours très sûrs. Ce chiffre est de 8,3% pour les stages et 15,3% pour le milieu de l'entreprise (CFA et césure). Ces deux derniers chiffres ont augmenté par rapport à l'an dernier et sont corroborés par de nouveaux témoignages (cf paragraphe précédent et paragraphe V).

Nous relevons plusieurs témoignages sur un sentiment d'insécurité et de peur, sur le trajet du retour *"Parfois très peur sur le trajet du retour surtout en hiver lorsqu'il fait nuit tôt"*, aux abords

de l'école avec par exemple "*Un homme assez âgée sur un vélo cassé qui tourne sur le plateau et qui aborde les gens [...]*" ou encore "*[...] un homme qui en voiture sur le plateau vers minuit s'arrête pour essayer de nous faire monter dans sa voiture.*" Notons que ces témoignages sont en hausse par rapport à la précédente édition.

A contrario, un commentaire souligne qu'"*A l'IOGS et sur le plateau d'une manière générale, des gros efforts ont été mis en place et je m'y sens tout à fait en sécurité.*"

Conclusion : dans l'environnement des élèves, les lieux et contextes jugés les plus égalitaires sont le foyer et les résidences et resto U. Les milieux jugés les plus sexistes, en proportion du nombre de répondant·es sont le CFA et les stages, ce qui constitue une évolution par rapport à l'an dernier (il s'agissait en 2024 de l'ensemble foyer, vie associative et soirées IOGS, à part égale avec les WEI et les campagnes).

Les lieux jugés les moins sécurisants pour les élèves sont les lieux des événements festifs (soirées hors IOGS, le WEI), le campus de nuit et le trajet quotidien.

IV.D.3 Témoignages



La page suivante contient des témoignages concernant le sentiment de sécurité des lieux vis-à-vis des VSS. Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 23.

Parfois très peur sur le trajet du retour surtout en hiver lorsqu'il fait nuit tôt

A l'IOGS et sur le plateau d'une manière générale, des gros efforts ont été mis en place et je m'y sens tout à fait en sécurité.

J'ai été klaxonnée par une voiture sur la route vers l'Ensta, et ce de jour.

Un homme assez âgée sur un vélo cassé qui tourne sur le plateau et qui aborde les gens, et notamment une fois pour me parler. J'ai fuis la conversation.

Une autre fois, avec une amie, un homme qui en voiture sur le plateau vers minuit s'arrête pour essayer de nous faire monter dans sa voiture.

Dans le même lot, l'ensemble des messages qui depuis septembre 2024 sont plus nombreux relatifs à des personnes qui suivent des étudiantes chez elle. Et les quelques disparitions de jeunes femmes sur Paris et les environs ont tendances à renforcer l'insécurité ressenti. D'autant plus, qu'au sein de ma résidence, le portail ne fonctionne pas et que plusieurs vols ont eu lieu ou des personnes dorment illégalement dans les couloirs et/ou les salles. Une fois en allant au travail, il y avait une personne à coté de ma porte.

En décembre, en faisant le trajet entre la résidence Kley et l'IOGS à Palaiseau (donc à peine 200m), on (ma copine et moi) a été abordé par un homme qui affirmait tout juste sortir de prison et qui nous voulait de l'argent pour aller à l'hôtel. Il était très insistant. Quand on lui a dit qu'on ne pouvait pas car on n'avait pas d'argent, il a insisté pour qu'on aille au distributeur. Il réclamait au moins une centaine d'euros. Finalement il nous a laissé après lui avoir dit plusieurs fois non.

IV.E Propos et comportements inadaptés

Cette partie a pour but de mesurer le nombre et la fréquence de propos et de comportements inadaptés qui ont été subis par les étudiant·es ou dont les étudiant·es ont été témoins et d'identifier les lieux et contextes propices à ces situations ainsi que les auteurs ou autrices.

Les situations proposées sont : *propos déplacé, sentiment de malaise dû à des regards insistants (dans les yeux ou sur certaines parties du corps), traitement inégal et défavorable dû au sexe/genre/sexualité, insulte à caractère sexuel ou sexiste ou LGBTphobe, publication non désirée, avec un caractère sexuel ou sexiste, sur un réseau social lié à une activité de l'école, exhibition sexuelle, intrusion dans la zone intime.*

Les lieux ou les contextes proposés sont : *en cours, en stage ou en entreprise, en CFA, en semaine spécifique, dans une résidence/colocation, pendant une activité associative, pendant un séjour hors campus, pendant une soirée IOGS, pendant une soirée hors IOGS.*

Les auteurs ou autrices proposé.es pour ces agissements sont : *étudiant IOGS, étudiante IOGS, étudiant·e hors IOGS, tuteur·rice de stage/collègue, personnel IOGS homme, personnel IOGS femme, autre ou inconnu·e.*

La catégorie *Personnel IOGS* regroupe : *enseignant·es, chargé·es de TP/TD, personnel administratif*

La catégorie *Autre ou inconnu·e* regroupe : *copain/copine, ami·e, famille, connaissance ou inconnu·e*

IV.E.1 Occurrences de ces actes

La Figure IV-5 montre le nombre de personnes ayant subi une ou plusieurs fois un propos ou un comportement inadapté lors de leur scolarité à l'IOGS. Parmi les situations proposées, les 4 situations les plus fréquemment citées sont : le sentiment de malaise dû à des regards insistants, l'intrusion dans la zone intime, les propos déplacés (blague, remarque sur la tenue vestimentaire, le physique) et le traitement inégal et défavorable dû au sexe/genre/sexualité.

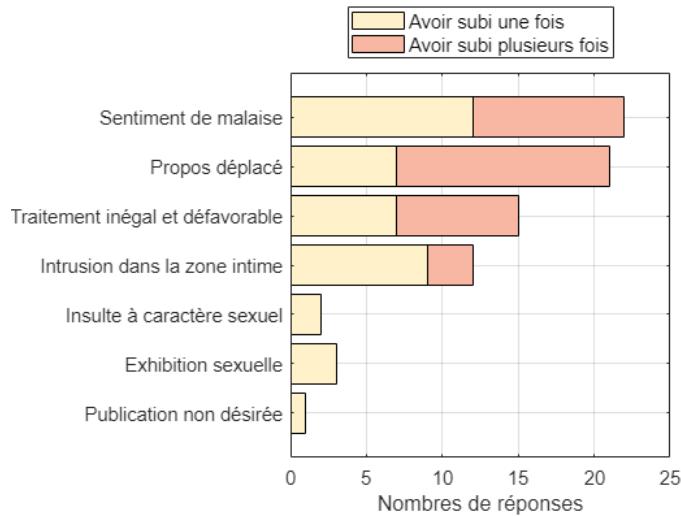


Figure IV-5. Nombre de réponses de personnes ayant déclaré avoir subi une ou plusieurs fois un propos ou comportement déplacé.

Ainsi, 22 personnes déclarent avoir ressenti un sentiment de malaise une ou plusieurs fois à la suite de regards insistants, 12 personnes déclarent avoir subi une ou plusieurs fois une intrusion dans sa zone intime, 21 personnes déclarent avoir subi une ou plusieurs fois des propos déplacés, 15 personnes déclarent avoir subi une ou plusieurs fois traitement inégal et défavorable dû à son sexe, genre ou sexualité.

Parmi les faits moins signalés, 3 personnes déclarent avoir été victimes d'une exhibition sexuelle, 2 personnes auraient subi une insulte à caractère sexuel et une personne déclare avoir été victime d'une publication non désirée.

Le Tableau IV-2 montre la répartition genrée des personnes se déclarant victimes de ces actes, une ou plusieurs fois, en pourcentage du nombre de répondant·es à la question pour les catégories recueillant le plus de réponses. Il ressort nettement que ce sont les femmes qui subissent de façon très majoritaire ces violences. Pour l'exhibition sexuelle, 33% des victimes sont des femmes. Pour l'insulte à caractère sexuel et la publication non désirée, toutes les victimes déclarées sont des femmes.

Acte	% de femmes parmi les personnes se déclarant victimes une ou plusieurs fois	% d'hommes parmi les personnes se déclarant victimes une ou plusieurs fois
Propos déplacé	76%	24%
Sentiment de malaise à la suite de regards insistants	86%	14%
Traitement inégal et défavorable dû à son sexe, genre ou sexualité	67%	33%
Intrusion dans la zone intime	58%	42%

Tableau IV-2. Répartition genrée des victimes de propos ou comportements déplacés.

IV.E.2 Auteur ou autrice présumé·e

Le Tableau IV-3 dénombre les auteurs présumé·es pour les victimes des situations étudiées. Notons que les victimes peuvent également avoir été témoin – les réponses des personnes se déclarant témoins seules n'ont pas été prises en compte ici. Nous y présentons les occurrences des étudiants de l'IOGS, des étudiantes de l'IOGS, des étudiant·es hors IOGS et des personnes ayant autorité (par ordre : tuteur·rice de stage, personnel IOGS homme, personnel IOGS femme). Ne sont pas inclus les auteurs ou autrices "autre ou inconnu·e". Pour comparaison, nous avons présenté le nombre de faits signalés en 2022, 2023 et 2024. Lors l'édition 2023, nous avions modifié les catégories d'agresseurs et agresseuses présumé·es pour mieux identifier les profils. Nous pouvons ainsi comparer ces catégories en 2023 et 2024 (chiffres indiqués en italique et colorés dans le tableau) mais non en 2022. Notons que le nombre de faits recensés est sous-estimé et donne une limite minimum car une victime pouvait avoir coché une ou plusieurs fois pour un acte donné (et dans le cas où "plusieurs fois" avait été coché, cela n'est comptabilisé qu'une seule fois dans les chiffres).

Acte	Occurrences des auteurs·rices présumé·es 2025 (2024, 2023)									
	Nb de faits 2022	Nb de faits 2023	Nb de faits 2024	Nb de faits 2025	Étudiants IOGS	Étudiantes IOGS	Étudiant·es hors IOGS	Tuteur·rice de stage/CFA	Personnel IOGS homme	Personnel IOGS femme
Sentiment de malaise à la suite de regards insistants	88	82	48	33	26	13	13	10	8	0
Intrusion dans la zone intime	27	61	46	17	20	2	17	1	0	1
Propos déplacés	90	103	57	80	26	13	13	10	8	0
Traitements inégal et défavorable à cause [...]	27	55	36	42	9	7	2	4	10	4
Insultes à caractère sexuel, sexiste, homophobe ou transphobe	44	59	36	36	15	5	5	5	3	0
Exhibition sexuelle	8	28	10	4	1	1	0	0	0	0
Publication non désirée [...] sur un réseau social lié à une	9	8	1	4	2	2	0	0	0	0

					Occurrences des auteurs·rices présumé·es 2025 (2024, 2023)					
activité de l'école										
Total	293	396	234	216	99 (105, 161)	43 (13, 72)	50 (66, 98)	30 (7, 7)	29 (27, 20)	5 (2, 6)

Tableau IV-3. Auteurs et autrices présumé·es des propos et comportements inadaptés du point de vue des victimes présumé·es.

Soulignons ici que le nombre de faits signalés est au total de 216, en diminution par rapport aux années précédentes. Cette diminution est toutefois à nuancer, car le nombre de répondant·es à ce questionnaire a également diminué. Cette 4^{ème} édition montre des évolutions dans le profil des agresseurs et agresseuses. Même si les auteurs majoritaires de ces VSS restent des étudiants IOGS, nous constatons une augmentation importante de faits mettant en cause des étudiantes IOGS, passant de 13 faits en 2024 à 43 cette année. Ces faits concernent un sentiment de malaise à la suite de regards insistants, des propos déplacés et des insultes à caractère sexiste ou homophobe et un traitement inégal à cause du genre, du sexe ou de la sexualité.

Un autre indicateur en très nette augmentation est celui des faits concernant des comportements problématiques de la part de personnes ayant autorité, que ce soit en stage, en entreprise ou à l'école (64 signalements contre 36 l'an dernier). Ces augmentations concernent principalement le sentiment de malaise à la suite à des regards insistants (18 contre 5 en 2024), les propos déplacés (18 contre 9 en 2024) et les insultes à caractère sexiste ou homophobe (8 contre 1 en 2024). Les auteurs de ces VSS sont identifiés comme des tuteurs et tutrices de stage ou de CFA et des hommes du personnel IOGS. 5 faits auraient été commis par des femmes du personnel IOGS.

IV.E.3 Contexte, lieu

La Figure IV-6 présente les lieux et contextes de ces VSS, en pourcentage du nombre de répondant·es s'étant déclaré·es victimes une ou plusieurs fois.

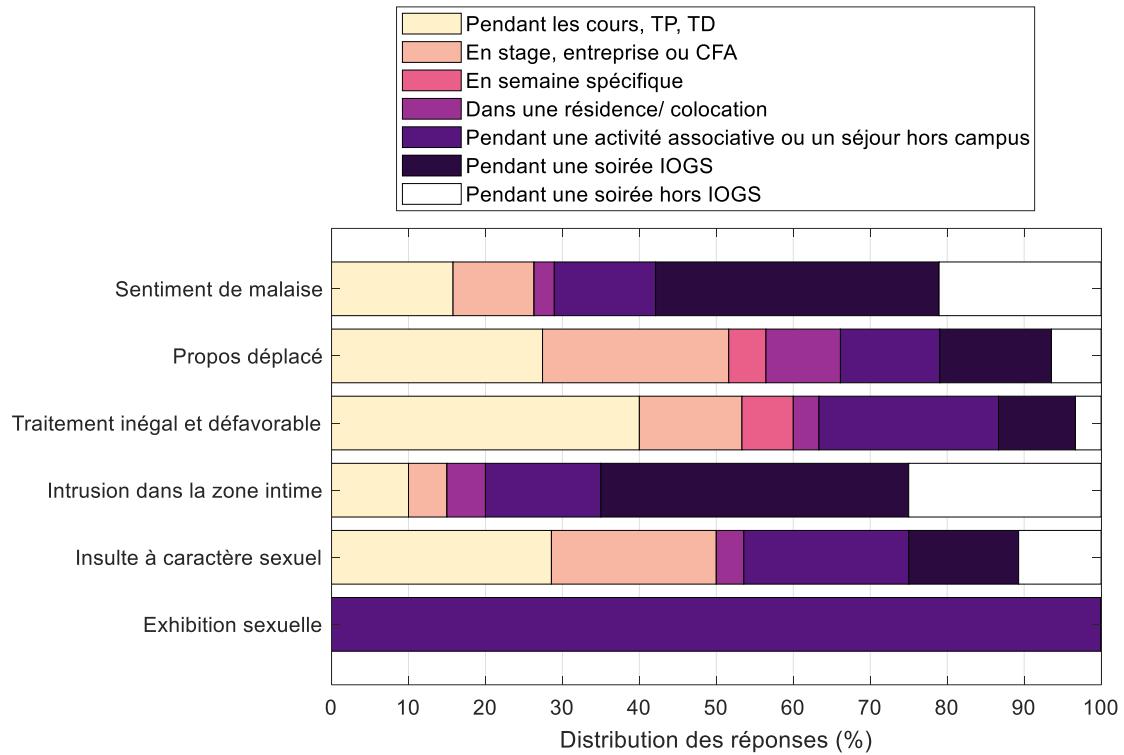


Figure IV-6. Lieux et contexte des propos et comportements déplacés.

Nous notons que les cours (amphi/TD/TP) sont, de façon non négligeable, le lieu de la tenue de propos déplacés (27%, soit 17 faits contre 10 en 2024) et d'insultes à caractère sexiste, sexuel ou LGBTphobe (28%, soit 8 faits contre 4 en 2024), de sentiments de malaise dus à des regards insistants (16%, soit 6 faits comme en 2024). Notons que le questionnaire ne permet pas de séparer les faits dus aux enseignant·es de ceux dus aux élèves entre eux. La catégorie cours apparaît de façon majoritaire pour le traitement inégal et défavorable à cause de son sexe/genre/sexualité (40%, soit 12 faits contre 17 en 2024).

La catégorie regroupant stages ou CFA apparaît également dans les 5 situations les plus fréquentes et il est comptabilisé 13 faits au total, contre 20 en 2024.

De façon générale, les proportions dans ces deux catégories (cours et stages/CFA) sont en augmentation par rapport à l'an dernier et on note encore que ces comportements déplacés ont lieu dans tous les lieux fréquentés par les élèves.

Nous relevons dans les témoignages plusieurs descriptions détaillées de faits qui se sont déroulés en entreprise, allant de la tenue de propos sexistes et homophobes, réalisée souvent de façon répétée "Durant les pauses midi ou café, les blagues fusent sur un ton de semi-vérité avec dans le lot des remarques homophobes, racistes et sexistes", au toucher d'une partie du corps sans consentement et par surprise "il [un personnel de l'entreprise] se permet de me mettre la main au ventre [...] en me chatouillant un peu et me demandant si je n'avait pas froid". Nous notons également des témoignages détaillés de propos et comportements sexistes de la part

d'enseignants de l'IOGS « *je sors le grand jeu, c'est pas un truc de pd* ». Des situations dans un cadre personnel, en soirée et sur WhatsApp sont également rapportées.

Conclusion : le nombre de faits signalés est au total de 216, en diminution par rapport aux années précédentes. Pour nuancer cette baisse nous rappelons que le nombre de répondant·es est aussi en baisse et que par conséquent ce chiffre reste, en proportion, élevé. Même si les auteurs majoritaires restent des étudiants IOGS, nous relevons cette année une augmentation du nombre de ces comportements problématiques de la part des femmes (43 contre 13 l'an dernier). Nous notons également une hausse très significative du nombre de signalements concernant des personnes ayant autorité, que ce soit en stage, en entreprise ou à l'école (64 signalements contre 36 l'an dernier). Une étude genrée montre que ce sont les femmes qui subissent de façon majoritaire l'ensemble de cette catégorie de violences.

IV.E.4 Témoignages



La page suivante contient des témoignages concernant les propos et comportements inadaptés.

Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 33.

Lors d'une visite de laboratoire avec un autre étudiant pour une recherche de stage/thèse, le scientifique qui nous a fait la visite n'a regardé et croisé le regard que l'étudiant lorsqu'il expliquait les manips.

Etant actuellement en stage, je suis dans un bureau où il n'y a que des hommes, et ils font parfois des "blagues"/remarques, sinon sexistes, au moins un peu déplacé. Je pense en plus qu'en étant très sensibilisée grâce à l'environnement, les formations de l'IOGS et les réseaux sociaux, beaucoup plus de choses me font tiquer.

[...] une collègue d'un autre département, jeune employée [...] est partie en déplacement pendant une semaine avec le superviseur de nos deux départements (qui est marié). Mes collègues "blaguaient" sur le fait qu'ils partaient ensemble et qu'ils pourraient se draguer voire plus, surtout que ce serait "plus facile" étant donné qu'il s'agissait de leur deuxième déplacement. Ce genre de discours ne serait évidemment pas tenu s'il s'agissait d'un homme qui partait en déplacement avec son chef...

Ce qui me frustre le plus est qu'après certaines remarques, il s'exclament "oh non il faut pas qu'on dise ça, [mon prénom] est là maintenant !", ils se rendent donc compte de ce qu'ils disent à un certain niveau. Mais étant stagiaire arrivée il y a moins de deux mois, je ne suis absolument pas en position de les reprendre.

Une autre chose que j'ai remarqué, ce qui est peut être aussi du à une différence de génération, est l'emploi du vocabulaire notamment pour les jurons. Il m'est habituel d'entendre "salope", "pédé" sans qu'il soient dirigés envers quelqu'un, mais ils s'agit pourtant pour beaucoup de mots qui ne sont plus employés

L'ambiance au sein de mon laboratoire [...] est extrêmement sexiste et homophobe. Durant les pauses midi ou café, les blagues fusent sur un ton de semi-vérité avec dans le lot des remarques homophobes, racistes et sexistes. La situation a empiré avec le départ de la dernière permanente.

Dans le bureau de mon tuteur de stage, j'évoque une raison personnelle (je mentionne que c'est une échographie, j'ai tendance à en dire beaucoup parfois) d'absence temporaire, ce sur quoi un collègue (qui n'est pas mon tuteur mais est présent tout de même dans le bureau : on se croise souvent) me répond "We don't care about your gender" ("On s'en fiche de ton genre") alors que je ne suis pas tout à fait et que mon apparence est masculine. Je ne sais pas pourquoi il l'a dit, mais en sortant je pense comprendre qu'il fait allusion aux échographies utérines ... Je n'ai pas saisi le ton, mais mon tuteur et lui rigolaient à la "blague". Je demande "what?", ce à quoi on me répond "This was a bad joke" ("C'était une mauvaise blague") ... Bref ça ne me donne pas envie de faire mon coming out dans le milieu malheureusement

Au sein de mon laboratoire, j'ai voulu emprunter un tournevis au niveau de l'atelier. Cependant, celui-ci était fermé. Je me retrouve à demandé à des collègues avec lesquels je ne travaille pas de m'ouvrir l'atelier. En expliquant ma requête une de mes collègues me signifie qu'il a un tournevis dans son bureau et m'invite à y entré pour aller le récupérer. En me le donnant, il se permet de me mettre la main au ventre (précision mais je portais un pantalon taille haute avec un crop top et une chemise ouverte laissant apercevoir 2 cm entre mon pantalon et mon haut) en me chatouillant un peu et me demandant si je n'avais pas froid. J'ai répondu que non et sous le choc, j'ai rejoins ma salle de manip pour m'isoler. Après peut être 10 ou 20 minutes (le temps est un peu flou) et après avoir pleuré, j'ai récupéré mon téléphone pour en informer ma meilleure amie et décrire la situation. J'ai également demandé à pouvoir travaillé depuis supop le lundi suivant [...]. Durant le WE, j'en ai parlé à ma famille et ami.e.s très proches qui m'ont soutenu et m'ont aidé à le faire remonter. Cependant, les semaines qui ont suivi je n'ai dormi que 4 heures en moyenne, j'ai du reraconter mon histoire toutes les semaines à des personnes différentes (car le processus a pris plus de temps n'étant là qu'un jour sur 2). On m'a expliqué que comme il ne s'agit pas

d'une agression sexuelle ni d'harcèlement vu qu'il s'agit de la première fois, il n'y avait pas grand chose à faire. Enfin les examens [...] ont été un vrai fiasco avec pas une seule note au dessus de 10 (contrairement aux examens de la seconde période). Tout ça pour qu'à mon retour et pendant quelques jours, aucun de mes collègues ne s'approchaient de moi (personne à coté de moi à la cantine, etc.) et que je ressente le fait d'être le mouton noir. Les évènements et les personnes impliquées sont resté anonymes mais avec seulement 2 alternantes filles, une secrétaire et une femme de ménage, mon nom a fini par être connu de tous. Le collègue en question a reconnu la situation et mes supérieurs m'ont demandés d'accepter ses excuses (choses que j'ai refusé de faire). Comme le collègue part à la retraite et au vu de ses bons et loyaux services, il a réalisé la demande de médailles du travail et j'ai le droit d'être en copie (comme le reste du labo) des échanges à se sujet pour nous informer de sa réussite professionnelle. Ces mails me font rire de désespoir en me rendant compte que finalement rien ne sera fait. Tout ce qui c'est passé n'a jamais été remonté à supotique par mon labo ou des RH/référents. Le fait de ne plus avoir alternance rapide m'a permis de prendre du recul sur la situation et de réagir. Je n'ai aujourd'hui pas envie d'y retourner mais avec le sentiment que si je n'y retourne pas, je mets en jeu ma carrière. En effet, autour de moi, on m'a dit qu'il serait possible et préjudiciable de partir. De plus, je me retrouve aujourd'hui à rechercher une thèse/ un job en sortie de supop avec le stresse de me retrouver dans une situation similaire. J'ai d'ailleurs appris très récemment qu'il avait fait des remarques sexistes à la femme de ménage lors de son premier jour.

En TP en parlant d'un puissance mètre : « je sors le grand jeu, c'est pas un truc de pd » + blague gênante lorsque l'on a enlevé nos mentaux sur le fais « enlever tous nos vêtements »

En cours / TP: les femmes sont moins écoutées, moins prises aux sérieuses et subissent des moqueries de la part des professeurs qui ne se rendent même pas compte et qui n'arriveraient pas avec un homme
Les professeurs ne se rendent pas compte de l'espace intime physique des étudiant.e.s en général

Durant l'un de nos cours, le prof n'a pas été correct avec sa manière d'enseigner dans le sens où il a fait usage de stéréotypes sexistes dans ses exemples. Sa manière aussi de nous impliquer dans des exercices interactifs a été pour le moins gênante.

Je suis en deuxième année, et en filière FIE avec mon groupe de 4 filles. Nous avons reçu plusieurs remarques sexistes de la part d'un intervenant régulier. Exemples: "Vous allez y arriver par ce que vous êtes des filles"; "Quand les investisseurs vont voir 4 jeunes filles", "Vous êtes des filles toutes mignonnes mais il faut quand même s'imposer" ou encore à la cafétéria "Je me demande laquelle est la plus gourmande". Mais le plus choquant, c'est que notre projet a été comparé, je cite : "à un sex toy". Nous nous sentons humiliées, pas prises au sérieux, nous ne sommes pas des objets et notre groupe n'est pas uniquement défini comme "le groupe des filles". Bien évidemment les groupes mixtes ne reçoivent pas ce genre de remarques, nous sommes les seules à les subir, preuve qu'il y a bien un problème de sexe. Je vous demande de porter une attention particulière à ce témoignage car il est partagé par 4 élèves en deuxième année.

En cours / TP: les femmes sont moins écoutées, moins prises aux sérieuses et subissent des moqueries de la part des professeurs qui ne se rendent même pas compte et qui n'arriveraient pas avec un homme

Les professeurs ne se rendent pas compte de l'espace intime physique des étudiant.e.s en général
Les propos les plus sexistes que j'ai pu entendre, et de manière recurrentes, sont selon moi les discours qui visent à surprotéger les femmes. Ils laissent sous-entendre que nous, les femmes sommes de pauvres êtres sans défenses et que les hommes sont des prédateurs sexuels incapables de se tenir.

Avant l'IOGS, j'ai entendu une remarque comme quoi les filles ne devraient pas faire trop de musculation pour ne pas paraître "trop masculines". Ca m'a choqué

L'intrusion dans la zone intime concernait une tape sur les fesses, elle était accompagnée d'une blague à caractère sexuel, qui était courante dans la relation amicale entre les deux étudiants. La victime ne semble pas en avoir souffert puisqu'il savait que son ami n'avait aucune mauvaise intention réelle. Il n'a pas semblé éprouver de gêne particulière.

Etait en couple avec Mr X, des remarques insistantes sur la pilosité, le poids etc.

Mme Y, déjà connue pour sa consommation excessive d'alcool, est entrée dans une soirée de Supoptique, a consommé de l'alcool en quantité déraisonnable et a transgressé la zone intime d'étudiants (mains sur l'épaule)

Pendant mon WEI j'ai entendu plusieurs blagues homophobes, souvent concernant le Closet Club. Je ne disait rien parce que je sentais que ça pourrait jouer contre moi, notamment pour me faire des potes.

M.X montre des vidéos à caractère sexiste et lgbtphobe à Mme Y pour la mettre mal à l'aise pendant les cours M.X fait également régulièrement des remarques à Mme Y sur son physique.

Au sein des association de supop, il m'est arrivé de côtoyer différentes personnes (plus forcément présentes) qui ont eu des regards ou qui avancé plus proche lors de discussion et qui m'ont mis mal à l'aise. Personnes de gentes masculines dont l'avis et le ressenti étaient le même pour d'autre étudiante.

Allusions sexuelles à plusieurs reprises d'un groupe d'étudiants dans la conversation WhatsApp de promotion. Les messages du groupe ont déjà été vraisemblablement signalé par le BDE mais je ne sais pas si des sanctions ont été prises.

M X avait la mauvaise habitude d'être très tactile avec moi. Il pouvait arriver par surprise dans mon dos pour me masser les épaules sans demander mon avis. Il me faisait des câlins que je ne désirais pas durant les soirées à SupOptique. Il avait des propos un peu dégradants, disant que j'étais une allumeuse, que je cherchais à draguer tel ou tel garçon, se montrant insistant en soirée pour que j'embrasse un garçon, etc. J'ai reporté ces comportements à un membre de l'unité anti-VSS. J'ai aussi eu vent que M X avait le même genre de comportement avec d'autres personnes.

Propos et comportement déplacé d'un personnel de l'IOGS dont la situation avait été rapportée dans le questionnaire de l'année précédente.

IV.F Harcèlement sexuel

Cette partie a pour buts de mesurer le nombre et la fréquence de deux situations répondant à des situations de harcèlement sexuel qui auraient été subies par les étudiant·es ou dont les étudiant·es auraient été témoins et d'identifier les lieux et contextes propices à ces situations ainsi que les auteurs ou autrices. Il est demandé aux répondant·es de considérer uniquement des situations autres que celles déjà sondées dans la partie précédente. Il en résulte que les chiffres obtenus sont probablement sous-estimés car des situations répétées de la catégorie précédente pourraient également entrer dans la catégorie du harcèlement sexuel.

Les deux situations sont :

- *propos ou comportement visant à exercer une pression réelle ou apparente en vue d'obtenir un acte de nature sexuelle (chantage affectif, abus de pouvoir ...)*
- *propos ou comportement à connotation sexuelle de façon répétée par la ou les mêmes personnes.*

Les lieux ou les contextes ainsi que les auteurs et autrices sont identiques à ceux proposés dans la partie précédente.

IV.F.1 Occurrences de ces VSS

La Figure IV-7 montre le nombre de personnes déclarant avoir subi une ou plusieurs fois l'une des deux situations en question, 7 et 2 personnes respectivement. Il y a 8 victimes présumées différentes au total. Parmi elles, aucune n'est entrée en 2024, mais il ne nous est pas possible de savoir si ces faits (et combien) ont déjà été reportés lors du dernier questionnaire.

Il était indiqué clairement dans l'intitulé de la question que celle-ci concernait des situations autres que celles évoquées précédemment. Par conséquent les chiffres sont probablement sous-estimés car le fait d'avoir coché la case "avoir subi plusieurs fois" dans la question précédente pourrait dans certaines circonstances entrer dans la catégorie "harcèlement sexuel" par exemple lorsqu'il s'agit du même auteur. Le nombre de personnes s'étant déclarées victimes de l'une de ces deux situations l'an dernier s'élevait également à 13, avec une répartition légèrement différente (5 et 8 personnes respectivement et 11 victimes présumées différentes au total, avec 5 personnes entrées en 2023).

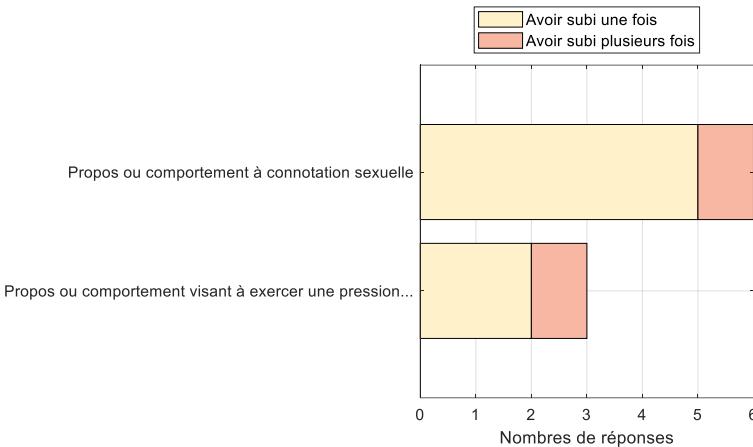


Figure IV-7. Nombre de réponses de personnes ayant déclaré avoir subi une ou plusieurs fois une situation de harcèlement sexuel.

Nous nous sommes intéressé·es à la répartition genre des personnes se déclarant victimes de ces actes, une ou plusieurs fois. Sur les 8 personnes se déclarant victimes de harcèlement sexuel, 4 sont des femmes et 4 sont des hommes. 1 se déclare LGBA. Ces chiffres diffèrent des éditions précédentes, où il y avait un net déséquilibre entre les victimes femmes et les victimes hommes ainsi qu'un nombre de personnes LGBA victimes plus important (9 femmes et 4 LGBA victimes sur 11 en 2024).

IV.F.2 Auteur ou autrice présumé·e

La Figure IV-8 présente les auteurs·trices présumé·es de ces violences pour les victimes uniquement (celles-ci peuvent également s'être déclarées témoins). Dans la catégorie '*propos ou comportement à connotation sexuel*', le harcèlement sexuel aurait été le fait principalement d'étudiants IOGS (7 réponses), puis d'étudiantes IOGS (1 réponse) et d'un·e tuteur·rice de stage ou d'un ou une collègue (1 réponse). Dans la seconde catégorie, 3 types d'auteurs ou autrices présumé·es apparaissent : étudiante IOGS (1 réponse), tuteur·rice de stage ou collègue (1 réponse), personnel IOGS homme (2 réponses).

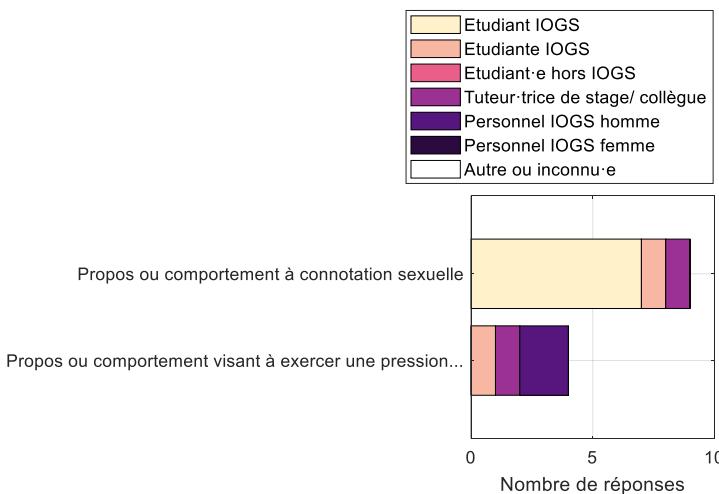


Figure IV-8. Auteurs et autrices présumé·es des situations de harcèlement sexuel, selon les victimes présumées.

IV.F.3 Contexte, lieu

La Figure IV-9 montre les lieux et contextes de ces comportements. Il apparaît que ces situations ont lieu dans tous les lieux fréquentés par les élèves, avec une répartition relativement homogène. Nous relevons trois faits présumés de harcèlement sexuel pendant les cours/TP/TD et deux en CFA. Deux commentaires font état de problèmes de harcèlement sur les réseaux sociaux.

Les témoignages sur le harcèlement sexuel sont publiés avec ceux sur les agressions sexuelles et les viols.

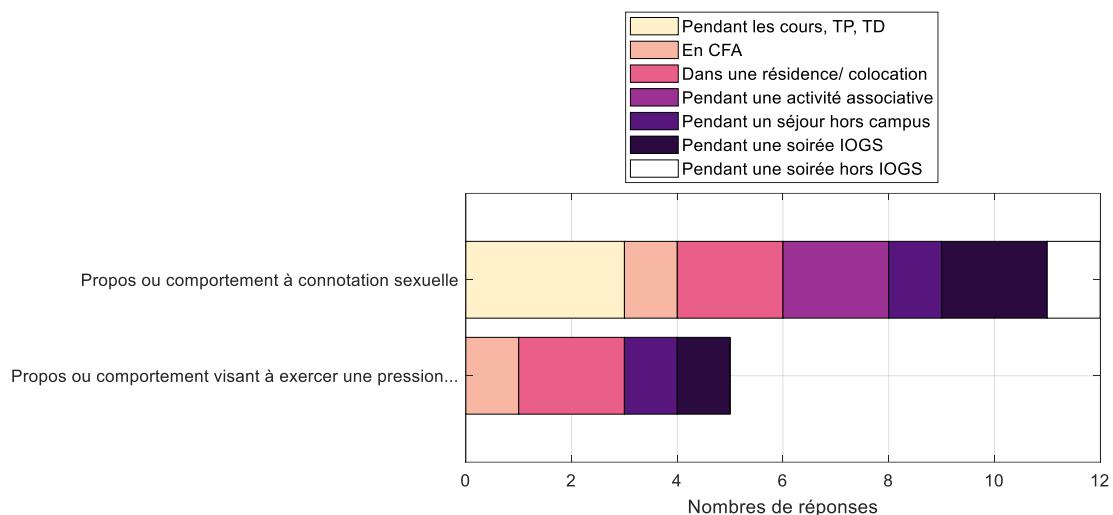


Figure IV-9. Lieux et contextes des situations de harcèlement sexuel, selon les victimes présumées.

Conclusion : le questionnaire fait état de 8 victimes de harcèlement sexuel, dont les victimes seraient à part égale des femmes et des hommes. Les auteurs seraient majoritairement des élèves de l'IOGS mais on trouve des auteurs et autrices présumé.es d'autre nature (étudiante IOGS, tuteur ou tutrice de stage ou collègue, personnel IOGS homme). Les lieux de ces faits sont répartis de façon homogène parmi tous ceux proposés.

IV.G Agressions et viol

Cette partie a pour but de mesurer le nombre et la fréquence des agressions sexuelles et des viols subis par les étudiant·es ou dont les étudiant·es ont été témoins et d'identifier les lieux et contextes propices à ces situations ainsi que les auteurs ou autrices. Nous avons choisi de ne présenter dans la suite que les chiffres issus des victimes présumées mais il est à noter que les statistiques issues des témoin direct et indirects corroborent ces résultats.

Les situations sont :

- *contact physique avec une des 5 parties sexuelles (fesses, sexe, seins, bouche, entre les cuisses) commis par violence, contrainte, menace ou surprise. Il s'agit ici de la définition légale de l'agression sexuelle.*
- *acte de pénétration (fellation imposée, pénétration vaginale ou anale avec objets, doigts ou organes génitaux) de quelque nature qu'il soit, par violence, contrainte, menace ou surprise. Il s'agit ici de la définition légale du viol.*
- *acte de pénétration consenti lors duquel le partenaire a enlevé la protection qu'il avait en cours d'acte sans le dire.*
- *acte de pénétration initialement consenti qui a continué malgré un changement d'avis visible (paroles, comportements ...).*

Les deux dernières situations ont été ajoutées car une victime ou un témoin peut ne pas les identifier à un viol. Ces trois dernières catégories sont donc rassemblées sous le terme "viol" dans l'analyse.

Les lieux ou les contextes ainsi que les auteurs ou autrices de ces actes sont identiques ceux de la partie précédente (à l'exception du lieu "en cours" que nous avons retiré).

IV.G.1 Occurrences de ces VSS

Les résultats sont présentés sur la Figure IV-10.

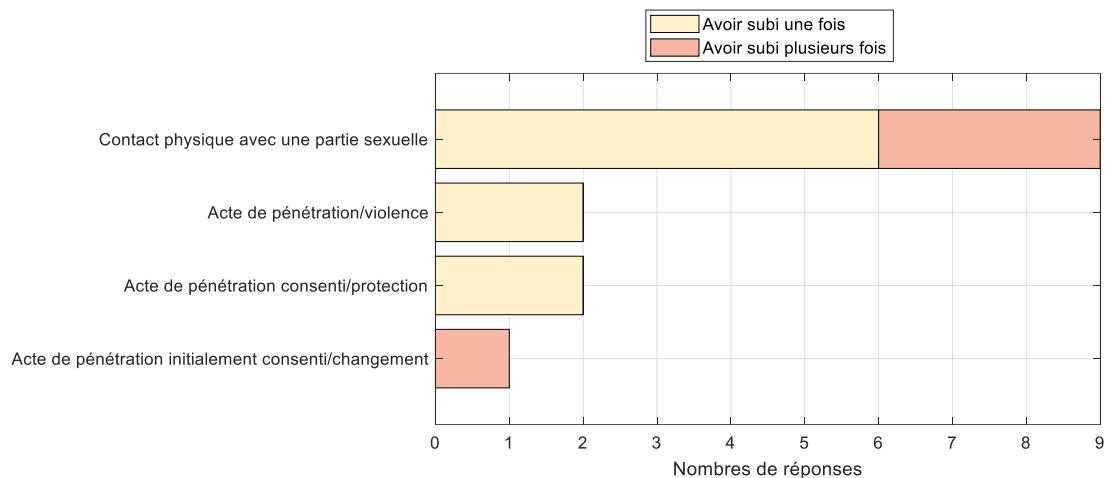


Figure IV-10. Nombre de personnes se déclarant avoir été victimes une ou plusieurs fois d'agression sexuelle et/ou de viol.

9 personnes déclarent avoir subi une ou plusieurs agressions sexuelles lors de leur scolarité à l'IOGS. Lors de la précédente enquête, ce chiffre s'élevait à 13 personnes. Parmi ces 9 personnes, on dénombre 6 femmes. 2 personnes sur les 9 déclarant avoir été victimes d'agression sexuelle se disent LGBA. Parmi les personnes se déclarant victimes, 2 d'entre elles sont entrées à l'IOGS en 2024.

5 personnes déclarent avoir été violées une ou plusieurs fois pendant leur scolarité à l'IOGS. Lors de la précédente enquête, ce chiffre s'élevait à 12 personnes. Parmi les personnes se déclarant victimes, 2 d'entre elles sont entrées à l'IOGS en 2024. Parmi les 3 autres personnes, le questionnaire ne nous permet pas de dire si les actes dénoncés l'ont déjà été lors de la précédente enquête (il est par exemple possible que les faits aient eu lieu entre les deux enquêtes).

Sur ces 5 personnes 4 sont des femmes hétérosexuelles.

IV.G.2 Auteur ou autrice

La Figure IV-11 présente les auteurs·trices présumé·es de ces violences pour les victimes uniquement (ces personnes peuvent aussi s'être déclarées témoins).

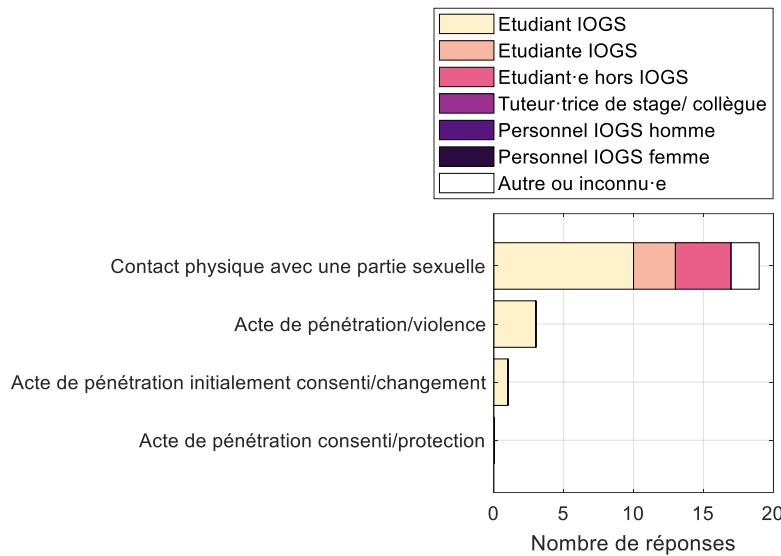


Figure IV-11. Auteurs et autrices d'actes d'agression sexuelle et de viol selon les victimes présumées.

Pour les agressions sexuelles, 10 personnes déclarent que l'auteur était un étudiant IOGS, 4 que l'auteur·trice était un·e étudiant·e hors IOGS, 3 que l'autrice était une étudiante IOGS, et 2 que l'auteur·trice était inconnu ou en dehors des catégories proposées.

Pour les viols, seule la catégorie *étudiant IOGS* apparaît (à 4 reprises).

IV.G.3 Contexte, lieu

Selon les personnes s'étant déclarées victimes une ou plusieurs fois d'agression sexuelle, les faits se seraient majoritairement déroulés dans un espace intime (3 réponses), puis en soirée, à l'IOGS et hors IOGS (11 réponses sur ces deux catégories). Le CFA apparaît dans une réponse.

Selon les personnes s'étant déclarées victimes une ou plusieurs fois de viol, les faits se seraient déroulés dans un espace intime.

Conclusion : le questionnaire fait état de 9 personnes déclarant avoir été victimes d'une ou de plusieurs agressions sexuelles au cours de sa scolarité à l'IOGS et de 5 personnes déclarant avoir été victimes de viol une ou plusieurs fois au cours de sa scolarité à l'IOGS.

La moitié des victimes d'agression sexuelle déclarent être des femmes et la moitié des hommes. Sur les 5 victimes de viol, 4 sont des femmes hétérosexuelles.

2 personnes se déclarant avoir été victimes de viols une ou plusieurs fois sont entrées à l'IOGS en 2024 et auraient donc subi ces violences durant les 7 premiers mois de leurs cursus.

Les auteurs de ces VSS seraient majoritairement des étudiants IOGS, suivi par des étudiant·es hors IOGS et des étudiantes IOGS.

Les agressions sexuelles auraient majoritairement lieu dans un espace intime et lors des évènements festifs (soirées IOGS et hors IOGS). Les viols auraient eu lieu dans exclusivement dans un espace intime.

IV.G.4 Témoignages



La page suivante contient des témoignages concernant le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et les viols. Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 43.

j'ai été victime de harcèlement sexuel de la part d'un collègue de CFA (drague, compliments, messages à répétitions, blagues suggestives). J'ai contacté le référent harcèlement du CSE qui m'a accompagné pour en parler à ma hiérarchie. La personne concernée (un homme) a été convoqué pour expliquer la situation et nous avons convenu de ne plus travailler ensemble.

Messages à caractères privés, intimes ou implicites sur un groupe WhatsApp global.

Allusions sexuelles à plusieurs reprises d'un groupe d'étudiants dans la conversation WhatsApp de promotion. Les messages du groupe ont déjà été vraisemblablement signalé par le BDE mais je ne sais pas si des sanctions ont été prises.

M X avait la mauvaise habitude d'être très tactile avec moi. Il pouvait arriver par surprise dans mon dos pour me masser les épaules sans demander mon avis. Il me faisait des câlins que je ne désirais pas durant les soirées à SupOptique. Il avait des propos un peu dégradants, disant que j'étais une allumeuse, que je cherchais à draguer tel ou tel garçon, se montrant insistant en soirée pour que j'embrasse un garçon, etc. J'ai reporté ces comportements à un membre de l'unité anti-VSS. J'ai aussi eu vent que M X avait le même genre de comportement avec d'autres personnes.

Une amie m'a raconté que les soirées à Polytechnique (Styx) sont souvent bondées et qu'on lui a déjà touché les fesses

Il y a quelques jours j'ai subi une agression sexuelle dans la rue, un jeune homme (inconnu) que je venais de croiser m'a suivi dans la rue pour m'aborder en me mettant une main aux fesses. Cela m'a mise mal à l'aise sur le coup mais ça n'a pas eu de conséquence grave sur mon état mental ou physique. Cela m'a juste choquée de me dire que je venais de vivre ce que la plupart des femmes vivent au moins une fois dans leur vie et que cette fois c'était mon tour. Je me suis même dit que je m'en sortais bien du fait qu'il n'y a pas eu de suite, que l'agresseur n'était pas violent et qu'il est parti très vite. Ce que je trouve bien c'est qu'à l'IOGS, nous avons eu l'occasion de suivre des formations qui condamnent ce genre de comportement mais hélas cela manque cruellement en dehors notamment pendant notre scolarité (collège/lycée).

Agression sexuel sur le campus de Palaiseau.

Soirée BDE pas sécurisant malgré l'unité car personne n'est à l'abris et encore pire dans les autres écoles (par exemple centrale lors des quadra)

Campus de bordeaux sur la journée mais jamais été la nuit

Comportements, frottements et gestes déplacés dans le bus pour aller en cours

Pendant les trajets dans le bus 91.06, ma copine Mme Y a rencontré des situations difficiles à cause des frotteurs (même quand le bus n'est pas tout à fait rempli). Peut être que ce n'est pas un cas isolé, ce serait quand même important de prévenir IDF ou d'essayer de savoir si d'autres personnes ont rencontré ce même problème.

XX avait bu et YY avait bu. Les deux personnes ne se parlent pas tant que ça parce que ne s'apprécient pas tant que ça et en soirée à l'IOGS les deux se sont embrassées devant tout le monde à plusieurs reprises. Le consentement dans cette situation m'a paru assez difficile à aborder...

En soirée, alcoolisé, M X a embrassé Mme Y sans son consentement. Elle était contre et, par stupéfaction, n'a pas pu réagir.

Dans un mobil'home du WEI Mme. Y alcoolisée s'introduit dans le lit de M. X qui est sobre et en train de dormir. A peine M.X se réveille, Mme. Y se met au dessus de lui et lui fait un câlin. Puis Mme Y embrasse Mr. X sur la bouche, puis s'endort à côté de lui. Mme Y s'endort à côté de Mr. X

L'année dernière, des mains sur les fesses pendant une soirée, je n'ai pas vu les auteurs de l'acte, je l'ai juste senti. J'étais en train d'embrasser M X de façon consentie au moment des faits. Je crois que l'intention de la personne ou les personnes était de me pousser à faire la même chose à M X en me faisant penser

que c'était ses mains à lui. M X a senti la même chose que moi de son côté. Sur le moment j'ai juste ri mais avec le recul je ne trouve pas ça normal.

Main aux fesses entre garçon

Mains au fesses répétés pendant les soirées sur les femmes

Aggression sexuelle (main dans la culotte) d'un ami de prépa envers moi lors de ma soirée d'anniversaire lors de ma première année de prépa (2023)

Pas de signalement, j'ai réglé le problème avec lui.

En prépa, deux ans avant mon entrée à SupOptique, j'étais en terrasse d'un bar, dos à la porte. Lorsqu'il est passé, un homme m'a agrippé la fesse au passage. J'ai cru reconnaître un camarade de classe avec qui je pratiquais cela, de manière consenti et réciproque, "pour rigoler" selon moi et selon lui, et qui ne m'avaient jamais posé problème. Sauf qu'il s'agissait cette fois-ci d'un homme plus vieux que moi, parfaitement inconnu. J'étais sidéré de ce que je venais de subir, il m'a fait un clin d'œil, et, je crois, un mouvement de langue après s'être éloigné de moi. J'ai réussi à articuler un "Mais enfin Monsieur !" et je n'ai rien pu dire de plus. Je l'ai foudroyé du regard tout le temps où j'ai pu. Je n'avais jamais réalisé pouvoir être sexuellement attirant ni subir ce genre de chose. Une de mes amies qui était à côté de moi à ce moment-là n'a pas réalisé ce qui s'est passé, et lorsque je lui ai glissé à l'oreille que je venais de me faire peloter elle s'est mise à rire très fort. Mon autre amie est arrivée un peu après et a eu la même réaction quand je lui ai aussi dit ce qui s'est passé. J'en ai discuté avec mes parents longtemps après cela, je ne sais plus quelle a été leur réaction ni ce qu'ils m'ont dit, mais ils n'ont pas été agressifs. Ces événements ayant eu lieu bien avant l'IOGS, je ne sais pas si ce témoignage sera utile. Je souhaite cependant savoir dans quel mesure il est légal d'avoir joué au jeu décrit de pelotage de fesse avec mon camarade de classe, puisque ce jeu impliquait de la surprise, était réciproque, non contesté, mais sans accord de consentement explicite ni verbalisé. Je ne pratique plus ce genre de jeu aujourd'hui, et ne pense pas recommencer un jour.

IV.H Alcool/drogue

Cette partie s'adresse aux personnes s'étant déclarées victimes d'agression sexuelle ou de viol uniquement. Elle a pour but de mesurer l'impact de l'alcool et de la drogue sur les violences en demandant si l'agresseur et la victime étaient en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants au moment des faits. L'alcoolisation de l'agresseur ou de la victime est en effet une circonstance aggravante pour l'agresseur ou l'agresseuse vis-à-vis de la loi, contrairement à une idée reçue assez répandue.

IV.H.1 Victime présumée

#répondant·es : 10

Parmi les personnes ayant répondu avoir subi une ou plusieurs fois une agression sexuelle ou un viol, 2 d'entre elles déclarent qu'elle ou il était alcoolisé·e et/ou drogué·e au moment des faits, 4 d'entre elles qu'il ou elle ne l'était pas, 4 d'entre elles qu'il ou elle l'était dans certains cas.

IV.H.2 Auteur ou autrice présumé·e

#répondant·es : 10

Parmi les personnes ayant répondu avoir subi une ou plusieurs fois une agression sexuelle ou un viol, 2 d'entre elles déclarent que la personne ayant commis les faits était alcoolisé·e et/ou drogué·e au moment des faits, 2 d'entre elles que cette personne ne l'était pas, et 3 d'entre elles que cette personne l'était dans certains cas et pas dans d'autres. 3 répondant·es à cette question ne le savent pas.

Conclusion : le nombre peu élevé de réponses à ces questions et la répartition des réponses ne permettent pas cette année de faire une conclusion générale quant à la présence de l'alcool et/ou de stupéfiants dans les agressions sexuelles et les viols. Rappelons toutefois que l'alcool est une circonstance aggravante pour l'agresseur ou l'agresseuse.

IV.I Impact sur la personne ayant subi les violences

Cette partie a pour but d'évaluer les impacts des violences subies sur les victimes : impact sur la santé psychologique, scolaire, sur la santé physique, sur les relations sociales, sur la vie sentimentale : ces impacts sont-ils négligeables, faibles, importants ou très importants ? Cette section n'est affichée qu'aux personnes ayant coché « avoir subi une fois/plusieurs fois » dans les tableaux précédents. Plusieurs conséquences concrètes sont tout d'abord proposées afin de préciser ces impacts et il était possible de cocher plusieurs cases. Il est aussi proposé une réponse "autre".

IV.I.1 Dans laquelle ou lesquelles de ces situations vous retrouvez-vous ?

#répondant·es : 33

La Figure IV-12 montre les principales réponses données par les victimes sur les impacts qu'elles ont subis à la suite d'une ou plusieurs VSS. Parmi les répondant·es 3 personnes déclarent n'avoir perçu aucune répercussion. 74 réponses ont été cochées, on dénombre parmi elles 71 réponses à connotation négative. 25 personnes déclarent avoir été choqué·es, surpris·es, 11 personnes déclarent que leur santé s'est détériorée. 9 personnes déclarent que leur vie sociale, affective et/ou sexuelle en a souffert et 8 personnes déclarent que leur scolarité en a souffert.

Parmi les autres réponses, 7 personnes ont vu leurs relations avec les autres élèves se dégrader. 4 personnes se sentent en insécurité à l'école. 2 personnes ont augmenté leur consommation de tabac et d'alcool. 2 personnes ont eu ou ont encore des idées noires. Pour 2 personnes la situation a empiré et l'auteur des faits les répète encore. 1 personne a pensé ou envisagé changé d'école.

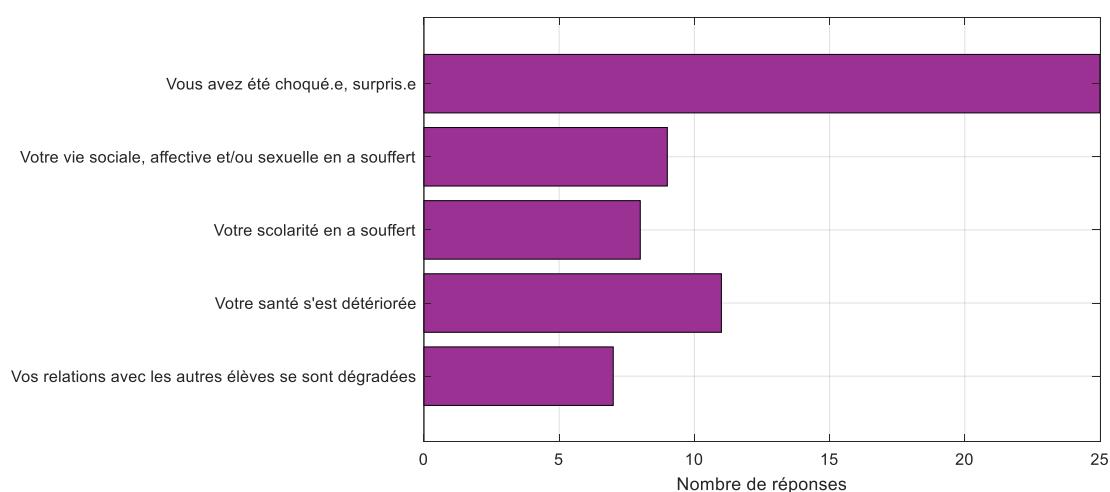


Figure IV-12. Principales réponses sur les impacts subis par les victimes.

IV.I.2 Quels impacts ?

#répondant·es : 31

La Figure IV-13 montre les différents impacts par ordre d'importance, en pourcentage du nombre de réponses. Les deux impacts ressentis les plus forts sont l'impact sur la santé psychologique qui affecte 33% des répondant·es de façon importante ou très importante suivi de celui sur la vie scolaire qui affecte 27% des répondant·es. L'impact sur la vie sentimentale et les relations sociales affecte 20% des victimes.

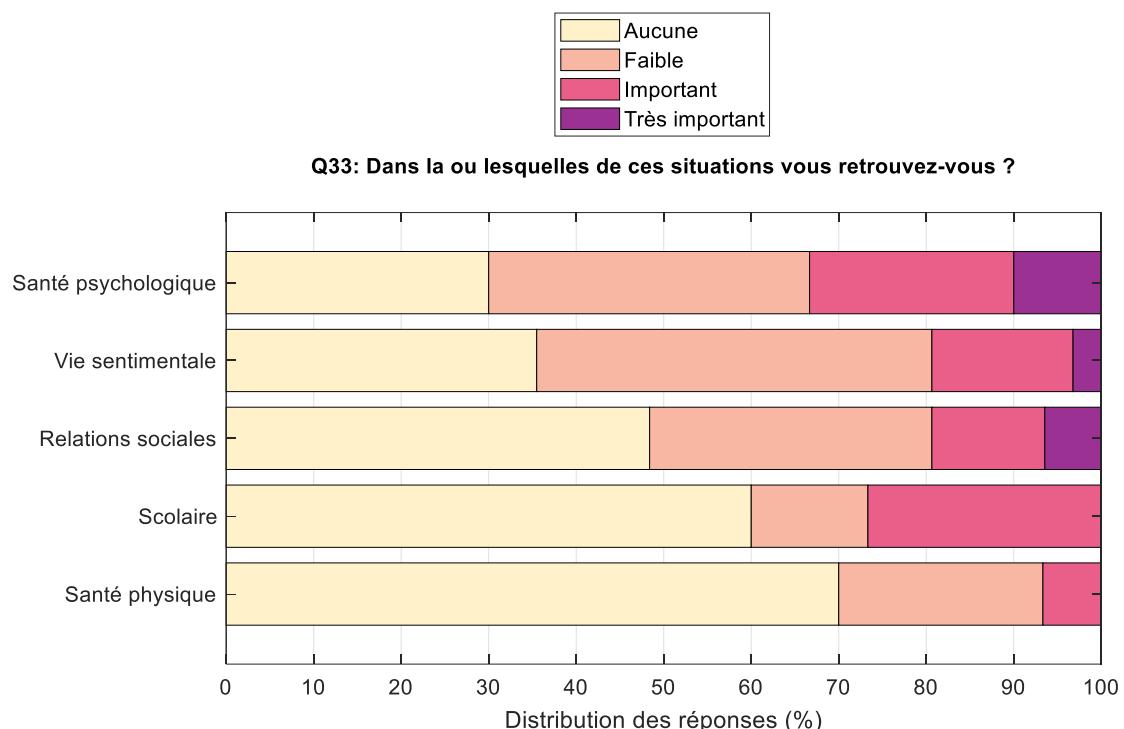


Figure IV-13. Impacts sur les victimes présumées de VSS.

IV.I.3 Témoignages



La page suivante contient des témoignages concernant les impacts des VSS sur les victimes.

Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 48.

Cependant, les semaines qui ont suivi je n'ai dormi que 4 heures en moyenne, j'ai du reraconter mon histoire toutes les semaines à des personnes différentes (car le processus a pris plus de temps n'étant là qu'un jour sur 2). On m'a expliqué que comme il ne s'agit pas d'une agression sexuelle ni d'harcèlement vu qu'il s'agit de la première fois, il n'y avait pas grand chose à faire. Enfin les examens de QLMN ont été un vrai fiasco avec pas une seule note au dessus de 10 (contrairement aux examens de la seconde période). Tout ça pour qu'à mon retour et pendant quelques jours, aucun de mes collègues ne s'approchaient de moi (personne à côté de moi à la cantine, etc.) et que je ressente le fait d'être le mouton noir.

Je n'arrive plus à me concentrer lors des séances FIE lorsque cet intervenant est présent. Je me sens très mal à l'aise lorsqu'il me parle et je deviens irritable. Je deviens très fermée et réponds très peu au coaching qui sont censés être essentiels dans cette filière.

Malgré le harcèlement que j'ai subi, en parler a été très libérateur et la situation a été très bien prise en main par mon chef de labo ainsi que par les référents harcèlement de mon entreprise

Etais en couple avec Mr X, des remarques insistantes sur la pilosité, le poids etc.
Impact psychologique sur l'amour de soi et sur la vie sentimentale depuis.

mon travail en entreprise a été beaucoup ralenti car la situation prenait beaucoup de mes pensées, j'ai hésité à quitter mon alternance pour cela : ce sont mes difficultés financières qui m'ont convaincu de rester.

Notes en très nette baisse, impossibilité d'avoir des relations après cet évènement

IV.J Impact sur les témoins

Cette partie a pour but d'évaluer les réactions des témoins des violences, au moment des faits pour les témoins directs et a posteriori pour les témoins directs ou indirects, en proposant plusieurs possibilités de réactions. Elle n'était donc proposée qu'aux personnes ayant coché au moins une case "témoin" dans les tableaux précédents. Il était possible de cocher plusieurs cases. Il est aussi proposé une réponse "autre". Cette partie permet de plus d'évaluer les impacts des violences sur les témoins directs ou indirects : impact sur la santé psychologique, scolaire, sur la santé physique, sur les relations sociales, sur la vie sentimentale : ces impacts sont-ils négligeables, faibles, importants ou très importants ?

IV.J.1 Réactions sur le moment

#répondant·es : 49

Il a été proposé aux témoins directs des actes de VSS, c'est-à-dire les personnes qui ont assisté à l'acte, de préciser le comportement qu'elles ou ils auraient eu lors de la VSS. Il était possible de cocher plusieurs cases. La Figure IV-14 montre les principales réactions des témoins.

Le comportement qui apparaît le plus fréquemment est celui consistant à "*faire remarquer que les propos/actions sont inappropriés*", avec 19 réponses. Les témoins déclarent ensuite avoir fait garder un œil de loin (18 réponses). 15 personnes déclarent n'avoir rien eu besoin de faire car la situation était déjà gérée par quelqu'un d'autre. 10 personnes se sont interposées physiquement et 9 personnes n'ont pas su quoi faire.

7 personnes déclarent avoir ignoré et n'être pas intervenu·e. 7 personnes ont fait appel aux responsables VSS et 5 personnes se sont faites passer pour une connaissance pour venir en aide à la personne en difficulté. 4 ont fait demander de l'aide à la sécurité ou au staff. La proposition "*vous avez documenté ce que vous avez vu*" ne recueille que 2 réponses.

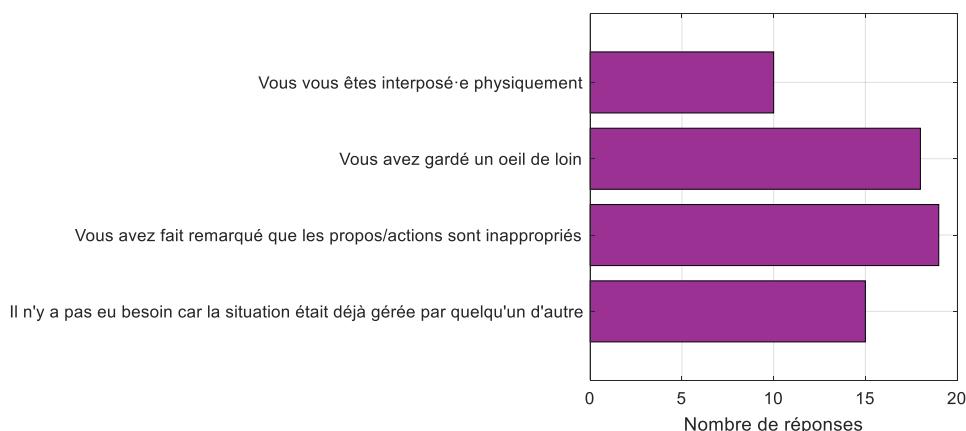


Figure IV-14. Principales réactions des témoins.

IV.J.2 Réactions a posteriori

#répondant·es : 40

Il a été proposé aux personnes s'étant déclarées témoins indirects des VSS, c'est-à-dire les personnes auxquelles la victime présumée s'est confiée par la suite, de préciser les réactions et sentiments qu'elles ou ils auraient pu avoir. Il était possible de cocher plusieurs cases.



Figure IV-15. Principales réactions des témoins a posteriori.

La Figure IV-15 montre les principales réactions des témoins a posteriori. Celle qui apparaît le plus fréquemment est "vous l'avez écouté·e", avec 39 réponses. 23 personnes ont encouragé la victime à se faire aider par un·e psychologue. 17 personnes déclarent avoir incité la victime présumée à faire un signalement, et 18 personnes sont senties en capacité de l'aider. 5 personnes ont demandé de l'aide à l'entourage. 2 personnes en auraient parlé à l'auteur ou l'autrice des faits. Au contraire, 2 répondant·es ne savaient pas quoi dire.

Les témoins font aussi part de leur ressenti : 11 répondant·es déclarent "s'être senti·e très mal et impuissant·e" et 11 personnes se sont senties stressées.

IV.J.3 Quels impacts ?

Les impacts sur les témoins ont également été sondés, avec les mêmes catégories que pour les victimes. Les impacts sont jugés majoritairement faibles ou négligeables, avec une nuance pour l'impact sur la santé psychologique des témoins qui est jugé important et très important pour 20% des répondant·es et celui sur les relations sociales qui s'élève à 23%.

Conclusion : concernant les personnes s'étant déclarées victimes de VSS, on constate que beaucoup d'aspects de leur vie sont touchés. L'impact ressenti le plus fort est celui sur la santé psychologique, qui affecte de façon importante ou très importante 33% des répondant·es.

Pour les personnes s'étant déclarées témoins de ces VSS, même si les impacts sont jugés moindres par les répondant·es, ils sont néanmoins existants et l'impact ressenti le plus important affectant les relations sociales est cité par 23% des répondant·es, suivi de près par l'impact sur la santé psychologique (20%). Les réactions des témoins sont globalement actives, malgré un sentiment d'impuissance souvent présent.

IV.J.4 Témoignages



La page suivante contient des témoignages concernant les impacts des VSS sur les témoins.

Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 53.

Même quand on est formé pour accueillir la parole et essayer d'accompagner du mieux que possible les victimes, le sentiment d'impuissance est toujours présent et c'est déchirant de ne pas vraiment pouvoir faire plus pour la victime... Mais je l'accepte.

Il s'agissait plus de gestes ou paroles déplacés, pas tant de réelles violences avec séquelles

J'ai déjà assisté à une tentative d'agression sexuelle dans le RER. J'ai maintenant plus d'appréhension de prendre ce type de transport car je redoute que cela se reproduise même si je n'en suis pas la cible. De manière générale, lors que l'on assiste à une VSS grave dans un certain contexte/lieu, il est difficile d'y revenir sans repenser à ce qu'il s'est passé.

L'année dernière mon amie Mme X a été victime d'une agression. Bien que je l'aie accompagnée psychologiquement, j'ai aussi fait des erreurs dans mon discours et l'ayant senti, j'ai pris mes distances après en avoir discuté un peu avec elle et voyant que ce n'était pas ce qu'elle attendait.

Il s'agissait d'une blague courante et consentie par les deux individus qui étaient de très bon amis, je n'ai pas ressenti le besoin d'intervenir car il n'y avait aucune mauvaise intention réelle. J'ai simplement ressenti une légère gêne car si cela avait été moi je n'aurais pas apprécié la situation car je n'avais pas la même relation amicale avec "l'agresseur".

J'ai été proche à la fois de la victime et de l'agresseur donc la situation était compliquée à gérer, mais après en avoir parlé à l'unité, la situation s'est améliorée

Il est difficile de maintenir certaines relations sociales lorsqu'on a été témoin, après récit d'une victime, de certains événements violents. Ca serait cool d'avoir un atelier qui nous aide à palier à ça, parce que l'avis général d'un milieu aussi soudé que l'école ne consentirait pas à que l'on le reproche à l'auteur.ice des faits (avec l'accord de la victime bien sur).

Une amie m'a confié avoir vécu certaines choses (dans un cadre privé) et je ne suis pas sûre d'avoir eu les bons mots

IV.K Signalement

Cette partie a pour but de savoir si les victimes et les témoins parlent des violences subies, et si oui, à qui, ainsi que de connaître les freins retardant ou empêchant cette prise de parole.

IV.K.1 En avez-vous parlé ?

#répondant·es : 43

79% des répondant·es ont parlé à quelqu'un de la ou des VSS dont elles ou ils ont été témoin ou victime. 9% n'en ont pas parlé et 11% ne souhaitent pas répondre à cette question.

IV.K.2 À qui ?

#répondant·es : 34

Le Tableau IV-4 montre à qui se sont confiées les victimes de VSS, en pourcentage du nombre de répondant·es, avec une comparaison avec les années précédentes (2022, 2023 et 2024).

	2022	2023	2024	2025
Ami·es	93%	95%	97%	94%
FEMTO, CLOSET CLUB ou bracelets verts	25%	51%	40%	26%
Famille	32%	19%	25%	20%
Responsable diversité ou égalité femme/homme	7%	19%	22%	15%
Psychologue de l'IOGS	13%	16%	12%	12%
Autre professionnel·le de santé	3%	7%	10%	12%
Police ou la gendarmerie	0%	0%	0%	0%

Tableau IV-4. Personnes à qui se confient les victimes de VSS, évolution par rapport aux résultats de la précédente enquête.

Le pourcentage des personnes s'étant confié à des ami·es reste stable et toujours le plus élevé. Malgré des chiffres en baisse, les victimes se tournent sinon vers les associations étudiantes, la famille, puis une responsable diversité ou égalité femme/homme. Le pourcentage de personnes s'adressant à la psychologue de l'IOGS est constant, celui des personnes s'adressant à un·e autre professionnel·le de santé est en légère augmentation.

IV.K.3 Quand en avez-vous parlé ?

#répondant·es : 33

Parmi les personnes qui ont parlé de la VSS dont ils ou elles auraient été victime, la majorité (91%) déclare l'avoir fait le jour même ou quelques jours après. 30% des répondant·es en ont parlé dans les semaines qui ont suivi. 33% en ont parlé dans l'année qui a suivi ou plus d'un an après.

IV.K.4 Pourquoi avez-vous attendu ?

#répondant·es : 14

La raison qui rassemble le plus de réponses (12) est "*vous ne saviez pas à qui vous adresser*". Cette proposition est en fait ambiguë car elle peut être comprise de deux façons différentes : la victime ne connaît pas de personne à qui se confier ou bien la victime ne sait pas choisir quelle serait la personne la plus appropriée pour se confier. Il est donc difficile d'interpréter ce chiffre. Les deux raisons suivantes sont : "*vous vous êtes dit que ce n'était pas si grave*" (6 réponses) et "*vous n'aviez pas envie de causer un problème à l'agresseur·euse*" (5 réponses). 2 personnes déclarent craindre de ne pas être cruës, 2 personnes ont pensé que cela ne servirait à rien d'en parler et 2 personnes ont eu de l'appréhension de ne pas pouvoir passer à autre chose.

IV.K.1 Pour quelle(s) raison(s) n'en avez-vous pas parlé ?

#répondant·es : 14

La principale raison donnée par 11 répondant·es est qu'elles·ils pensent que cela n'était pas si grave. 3 personnes pensent que cela ne servirait à rien.

Conclusion : cette partie met une nouvelle fois en évidence que les témoins et victimes présumées de VSS parlent, à 79%. Ces personnes se confient alors de façon quasi-systématique à des ami·es, puis aux associations étudiantes et bracelets verts et à la famille, et aux référentes égalité ou diversité. Les personnes parlent généralement dans les semaines qui ont suivi le fait de VSS ou sa connaissance, au plus tard. Pour les personnes ne s'étant confiées à personne, la principale raison donnée est qu'elles pensent que cela n'était pas si grave.

IV.L Pour les personnes trans, intersexes ou non-binaires

Une seule personne ayant répondu aux questions de cette partie, nous ne commenterons pas les résultats.

IV.M Pour les personnes LGBA

Cette partie a pour but d'évaluer comment les personnes LGBA ressentent l'ambiance et l'environnement de l'établissement vis-à-vis de leur orientation sexuelle. Plusieurs situations de discrimination ainsi que plusieurs situations de comportements inadaptés sont proposées, avec identification des auteurs ou autrices de ces comportements.

IV.M.1 Des impacts négatifs ?

#répondant·es : 30

De façon très majoritaire, les personnes ont répondu à 100% que leur orientation sexuelle avait un impact nul ou faible sur leur vie sociale au sein de l'IOGS, leur vie professionnelle, leurs démarches administratives au sein de l'IOGS. L'impact est nul ou faible à 93% pour ce qui concerne leur crédibilité lorsqu'elles parlent des violences subies. 2 personnes témoignent d'un impact important sur leur crédibilité lorsqu'elles parlent des violences subies.

14 répondant·es jugent se sentir libres de vivre son orientation sexuelle, pour 14 autres personnes cela dépend des moments même si c'est globalement positif. 1 personne au contraire ne s'estime pas libre de vivre son orientation sexuelle et pour une autre cela dépend des moments même si c'est globalement négatif. Ces chiffres n'ont globalement pas évolué depuis la dernière enquête.

IV.M.2 Agissements / auteur·rice

4 répondant·es déclarent avoir ressenti une gêne vis-à-vis de son orientation sexuelle devant un étudiant IOGS. Devant une étudiante IOGS ce chiffre atteint 5 personnes, et devant un·e étudiant·e hors IOGS 4 personnes sont concernées. 2 personnes déclarent avoir ressenti une telle gêne devant un tuteur ou une tutrice de stage ou CFA et 1 devant un personnel IOGS homme. 1 personne déclare avoir déjà reçu une demande de relation sexuelle sans détour, de façon directe de la part d'un étudiant hors IOGS. 2 personnes déclarent avoir eu des menaces d'outing, l'une par un étudiant IOGS, la seconde par une étudiante IOGS

IV.N Il vous est déjà arrivé ...

Cette partie a pour but d'interroger les répondant·es sur des comportements problématiques qu'ils ou elles estiment avoir eu vis-à-vis d'autres personnes. Plusieurs réactions possibles sont proposées, avec également une réponse "autre".

IV.N.1 Comportement inadapté ou gênant

#répondant·es : 129

29% des répondant·es, soit 38 personnes, pensent avoir déjà eu un comportement inadapté ou gênant, 7% n'en sont pas sûrs et 63% des répondant·es sont certain·es de n'avoir jamais eu de tel comportement.

IV.N.2 Comment avez-vous réagi ?

#répondant·es : 45

Plusieurs réactions possibles sont proposées aux répondant·es qui ont coché "oui" ou "je ne suis pas sûr·e" à la question précédente. Il était possible de cocher plusieurs cases et une case "autre" était proposée. Les principales réactions sont données en Figure IV-16. Pour 31 répondant·es, la prise de conscience de leur acte les a fait se questionner sur leurs agissements. 25 personnes expriment un sentiment de honte. 23 répondant·es en ont parlé avec la personne concernée 18 personnes en ont parlé à des ami·es, et 17 personnes déclarent s'être senties très mal et impuissantes.

8 personnes ont tout gardé pour elles, 8 personnes ont évité de recroiser la personne concernée, 4 en ont parlé avec des professionnels.

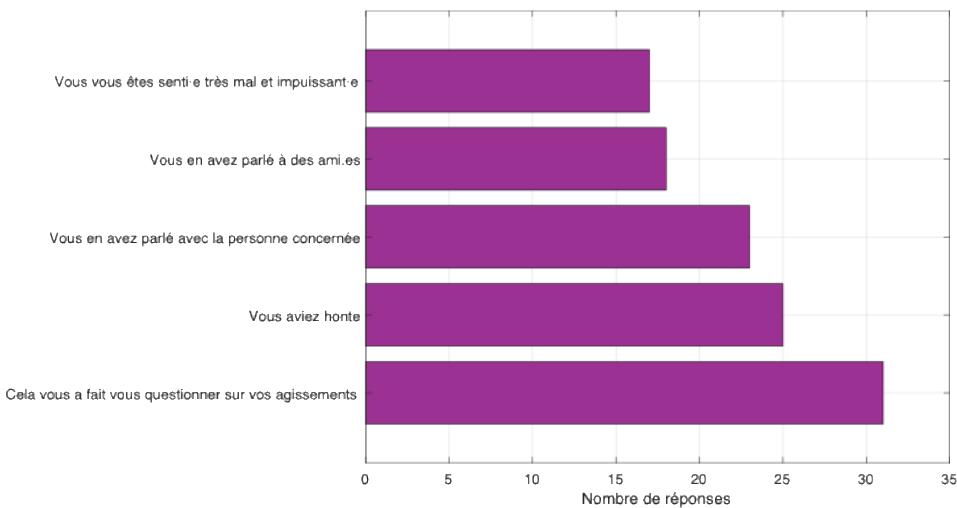


Figure IV-16. Principales réactions des personnes pensant avoir eu un comportement problématique.

Conclusion : cette partie montre qu'un nombre significatif de répondant·es pensent avoir déjà eu un comportement inadapté ou gênant ou n'en sont pas sûr·es et expriment souvent un sentiment de honte ou de regret.

IV.N.3 Témoignages



La page suivante contient des témoignages de personnes ayant eu ou pensant avoir eu un comportement problématique. Parmi eux, plusieurs témoignages pourraient toucher la sensibilité de certaines personnes. Il est donc possible de passer directement à la page 60.

Quelques fois, en retrouvant des ami-e-s que je n'avais pas vu depuis longtemps, je faisais généralement un bref câlin pour les saluer. Après notamment plus de sensibilisation à l'IOGS, j'ai réalisé que cette approche était peut être parfois trop intrusive et je m'efforce d'éviter de le faire si je ne suis pas sûre que la personne en face est enthousiaste à cette idée

J'ai déjà regretté d'avoir laisser des sous-entendu et accepter des rapprochements physiques alors que j'étais alcoolisée.

Des amis m'ont signalé ce que j'avais fait la veille, c'était assez flou dans ma tête. J'ai donc directement contacté les personnes concernées pour m'excuser et signaler que j'avais aucune intention de nuire. Les personnes concernées m'ont écouté et excusé car c'était "seulement" un comportement de mec lourd

Il m'arrive d'être très tactile et comme je suis une femme j'ai pris beaucoup de temps à m'en rendre compte: les gens m'exprimaient pas leur malêtre parce que (je suppose) je n'imposais pas de vrai danger. Bien entendu, je n'ai jamais eu la volonté de nuire ou m'introduire dans la sphère intime de l'autre. Maintenant que je m'intéresse à cette question (les VSS) plusieurs personnes sont venu.es vers moi en m'expliquant en quoi ma proximité/tactilité les mettait mal à l'aise.

IV.O Rôle de l'établissement

Cette partie a plusieurs objectifs : voir si les élèves connaissent la procédure de traitement des VSS mise au point à l'IOGS depuis début 2021, allant du signalement à la sanction disciplinaire, voir si les élèves qui ont activé la cellule d'écoute sont satisfait·es ou non de la prise en charge qui leur est proposée, connaître les raisons d'une non-activation volontaire de cette cellule d'écoute et enfin avoir le ressenti des répondant·es sur les actions de prévention mises en place ou non à l'IOGS : sont-elles perçues comme largement suffisantes, suffisantes, insuffisantes, inexistantes ou bien ce n'est pas le rôle de l'IOGS de mettre en place de telles actions. Des champs libres sont proposés pour des suggestions d'amélioration de la prise en charge et des outils proposés par l'IOGS.

IV.O.1 Connaissance de l'adresse stophs@institutoptique.fr ?

#répondant·es : 129

81% des répondant·es ont connaissance de l'adresse stophs@institutoptique.fr à destination des étudiant·es de l'IOGS pour faire des signalements (dispositif pourtant mis en place début 2021). Ce nombre est en hausse par rapport à l'an dernier où il atteignait 69%.

IV.O.2 Connaissance de la procédure du signalement à la sanction disciplinaire ?

#répondant·es : 128

65% des répondant·es déclarent connaître la procédure disciplinaire mise en place à l'IOGS, chiffre stable par rapport à l'an dernier (63%).

IV.O.3 Utilisation de stopHS

#répondant·es : 105

87 répondant·es n'en ont jamais eu besoin, 14 ne l'ont pas utilisé même si ces personnes ont subi ou ont été témoins de situations de VSS, 4 personnes l'ont activé.

IV.O.4 Prise en charge par la cellule d'écoute

#répondant·es : 4

3 répondant·es se sont senti.es écouté·es, soulagé·es et ont été satisfait·es des réponses apportées. Aucune personne ne regrette l'avoir activée. Une personne sur les 4 ayant répondu s'est sentie plutôt plus perdue après l'entretien. 2 répondant·es sur les 4 pensent que cette prise en charge a été utile.

IV.O.4.a Pourquoi n'avez-vous pas contacté la cellule d'écoute ?

#répondant·es : 13 à 14

Nous avons essayé de comprendre pourquoi les personnes victimes d'agression sexuelle ou de viol n'utilisent pas l'adresse stopHS ou ne se confient pas à un ou une référente H/F ou diversité, ce qui est l'une de leurs missions. Plusieurs possibilités sont proposées. 9 personnes sur 14 ne souhaitaient pas s'adresser à des enseignant·es qu'elles pourraient avoir en cours. Pour les 5 autres personnes, cela n'est pas un problème. 3 personnes déclarent ne pas avoir confiance, contre 11 personnes pour lesquelles il ne s'agit pas d'un problème de confiance. 7 personnes pensent que cette cellule ne peut rien faire pour elles, contre 6 personnes qui pensent le contraire. 3 personnes sur 13 préféreraient s'adresser à une cellule d'écoute externalisée. Dans les commentaires, nous relevons également 2 personnes évoquant un décalage générationnel.

Conclusion : cette partie montre que l'adresse stopHS@institutoptique.fr dédiée aux élèves ainsi que la procédure mise en place depuis 2021 pour traiter les cas de VSS semblent connue pour la majorité des répondant·es. Pour les personnes déclarant l'avoir utilisée, cette prise en charge est jugée utile et satisfaisante.

IV.O.5 Témoignages

Cette section regroupe les témoignages liés au rôle de l'établissement et à la cellule d'écoute. Il était également possible de proposer des voies d'amélioration.

Ce n'est pas un manque de capacité ou de confiance en la cellule d'écoute de l'IOGS, c'est un manque de confiance en moi qui me bloque pour parler de ce genre de situations...

Je me sentais plus à l'aise d'en parler avec un des membres de l'unité anti-VSS (notamment pour des questions de génération).

Décalage d'âge et peur d'incompréhension. Pas envie que la personne soit repérée auprès de l'administration.

pas légitime

Je n'ai pas voulu parler à la place de la personne concernée même si aujourd'hui je pense regretté ne pas l'avoir fais. J'ai toute fois respecté la décision de la personne visée de ne pas parler sans qu'elle l'ait décidé.

L'IOGS fait ce qui est nécessaire pour prévenir et écouter les victimes

si je ne me souvenais plus de l'adresse mail spécialisée, je me souvenais des personnes référentes anti-VSS. Je pense qu'ajouter des portraits, et les adresses des bureaux des différentes personnes impliquées peut être un ajout intéressant à ce questionnaire, dans la mesure du possible.

Un numéro de téléphone lié à un compte WhatsApp de sorte à ce que l'échange soit beaucoup plus rapide que par mail

IV.O.6 Avis sur les actions mises en place à l'IOGS

#répondant·es : 140 à 143

Cette partie porte sur les actions mises en place à l'IOGS. 4 thèmes sont proposés : l'égalité entre les genres et le sexism, le consentement, la consommation d'alcool et de drogues et la sexualité. La Figure IV-17 montre que les répondant·es trouvent que les questions d'égalité sont abordées de façon satisfaisantes ("suffisantes" et "bien mais à renforcer") à 97.6% (contre 96% en 2024, 90% en 2023 et 72% en 2022). Ce chiffre est à 96.8% pour ce qui concerne la notion de consentement (contre 93% en 2024, 92% en 2023 et 62% en 2022).

Les actions liées à la consommation d'alcool et de drogues sont abordées de façon satisfaisante pour 68,2 % des répondant·es (contre 53% en 2024 et 43% les années précédentes).

Les actions concernant la sexualité sont jugées satisfaisantes par 50% des répondant·es (chiffre similaire aux précédentes années). On note que plusieurs répondant·es estiment que ce n'est pas le rôle de l'IOGS de mener des actions sur ces thématiques, pourtant liées de près aux VSS. On note donc encore une légère augmentation des chiffres sur les questions d'égalité et de consentement, avoisinant cette année les 100%, une augmentation de 15 points sur les questions liées à la consommation d'alcool et de drogues (probablement due à l'organisation d'un amphi pré-WEI sur ces questions).

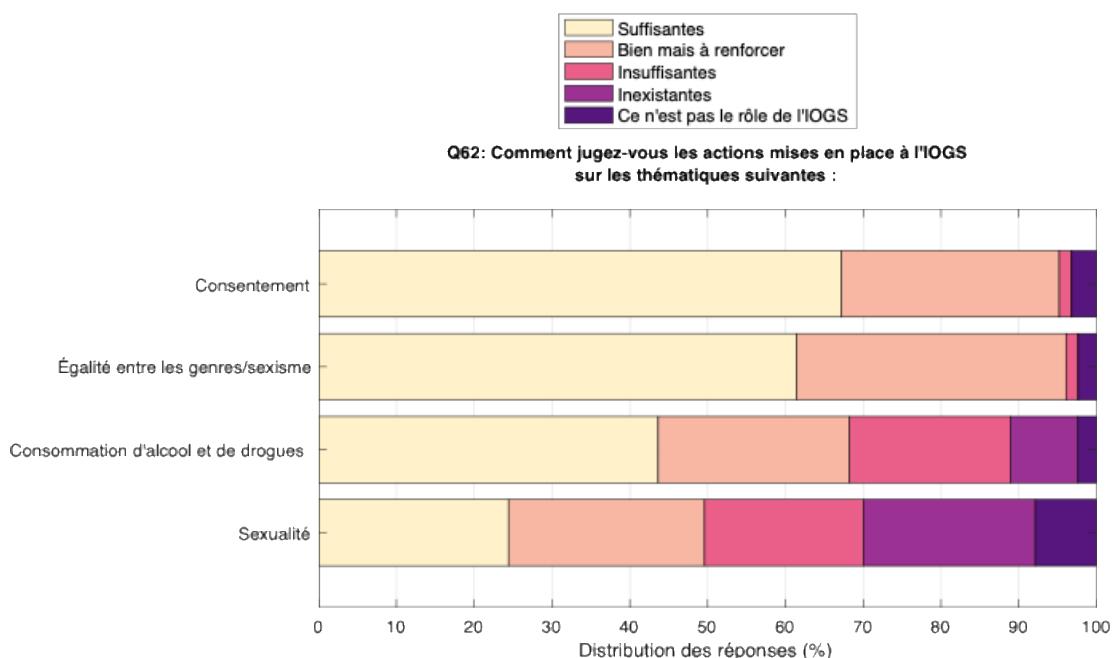


Figure IV-17. Les actions mises en place à l'IOGS sur l'égalité entre les genres et le sexism, le consentement, la consommation d'alcool et de drogues et les questions de sexualité sont-elles suffisantes ?

Conclusions : cette partie montre que les questions d'égalité entre les genres, le sexism et le consentement sont abordées de façon suffisante à l'IOGS pour près de 100% des répondant·es. La thématique de la consommation d'alcool et de drogues est jugée abordée de façon suffisante par plus de 68% des répondant·es, en progrès de 15 points par rapport à 2024.

IV.O.7 Témoignages

Cette section regroupe les témoignages liés aux actions mises en place par l'IOGS et les voies d'amélioration souhaitées.

Commentaires sur les actions

Je tiens à remercier ces démarches et actions mises en place qui permettent de se sentir dans un environnement sain et sécurisant.

lors du début d'année 2A, nous avions eu une petite pièce de théâtre en petit groupe. Les scènes présentées étaient bien choisies car je les ai rencontrées cette année et grâce aux conseils que j'avais retenus, j'ai su mieux m'adapter et réagir. Merci

Une formation VSS en moyenne par an est une très bonne initiatrice mais ce n'est malheureusement pas une formation qui va remplacer l'éducation et le comportement problématique de certaines personnes.

L'intervention de la compagnie Acthéâtre d'Alain Lagneau sur la prévention aux addictions, à laquelle nous devons obligatoirement assister avant de nous rendre au WEI, est très utile et très pertinente. La lutte contre les VSS est indissociable d'une prévention contre une consommation excessive d'alcool, très souvent responsable de ces actes de violence dans les milieux étudiants. Ce sujet de l'alcool n'est pas encore suffisamment, voire pas du tout pris en compte dans le monde des Grandes Écoles. Cet amphithéâtre est ainsi vraiment bénéfique afin de contribuer à un environnement plus sain et sécurisé au WEI ou en soirées.

Faites circuler les idées de manière moins lourde et plus réfléchie.

Les séances de sensibilisation anti-VSS le mardi après-midi s'étalement d'octobre à avril et je trouve que ça arrive un peu tard pour ceux qui passent sur les derniers créneaux

La formation de 4h, bien que lourde et très sérieuse, est parfaite pour ancrer la réalité de ces situations dans la tête de chaque étudiant. Mais, avoir 8h+ de formations sur le même thème sans découvrir d'autres problèmes courants dans le monde du travail académique/scientifique, est dommage.

De la sensibilisation à la présomption d'innocence pour ne pas tomber dans les extrêmes. Les VSS sont souvent plus complexes qu'un simple schéma agresseur/victime (Non consentement et regret, comment les différencier ?) Les mises en pratique par une troupe de théâtre permettent de se rapprocher plus de la réalité de manière ludique . A continuer

Un simple commentaire sur la prévention en elle-même : la session de 4h d'affilée que nous avons eu a été, d'après mon expérience et les témoignages que j'ai reçus, perçue par plusieurs étudiants (de genre et de personnalités variées) comme très dure. Elle donne un peu l'impression que tout comportement est répréhensible et punissable par la loi, que nous enfreignons en permanence entre nous, et en plus nous présente des situations très difficiles à supporter émotionnellement avec des témoignages assez

impactants. Il serait préférable d'étaler en plusieurs sessions plus courtes plutôt qu'en une seule très longue.

Je trouve très satisfaisant l'ensemble des outils mis à notre disposition et suis très admiratif du travail organisé pour que tout se passe au mieux dans l'école.

Voies d'amélioration souhaitées

- Sur le questionnaire :

il manquerait de spécifier les pauses au foyer comme zone/moment où l'on entend des insultes ou plutôt des remarques à caractère sexiste.

- Sur l'alcool et les drogues

Sensibiliser les élèves sur la consommation d'alcool (et de drogue) en soirée. Ce comportement est beaucoup trop banalisé en soirée et augmente significativement le nombre de VSS

- Sur les sites

Peut-être serait-il intéressant d'organiser des choses sur les sites, au niveau alcool et VSS.

Les outils sont déjà là, ils sont probablement bien présents sur Palaiseau. Je ne sais pas pour Saint-Etienne, mais sur Bordeaux on a pas tendance à beaucoup en parler, et je trouve ça dommage. Je me dit qu'avoir un environnement qui encadre un peu plus pourrait me faire me sentir légitime à parler de ma transition dans l'établissement.

Sensibiliser les élèves sur la consommation d'alcool (et de drogue) en soirée. Ce comportement est beaucoup trop banalisé en soirée et augmente significativement le nombre de VSS

Il pourrait être intéressant d'insister un peu plus sur la consommation d'alcool et de drogues et un peu moins sur les VSS, surtout qu'une fois un étudiant alcoolisé ou drogué, il n'aura peut-être pas en tête toute la prévention liée aux VSS qu'il a reçu s'il n'a déjà pas contrôle sur lui-même.

- Autres formations

Je ne remets pas en cause la nécessité de lutter contre les VSS, au contraire : c'est essentiel. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des droits fondamentaux, ni créer un climat de suspicion généralisée. Une approche plus équilibrée, préservant à la fois la protection des victimes et les droits des personnes mises en cause, serait souhaitable. Par ailleurs, les VSS, bien qu'importants, ne devraient pas occulter d'autres sujets sociaux majeurs qui mériteraient aussi leur place dans les formations proposées aux étudiants : la santé mentale, les risques liés aux IST, ou encore l'importance du débat démocratique et du respect du contradictoire.

Il est difficile de maintenir certaines relations sociales lorsqu'on a été témoin, après récit d'une victime, de certains événements violents. Ca serait cool d'avoir un atelier qui nous aide à palier à ça, parce que l'avis général d'un milieu aussi soudé que l'école ne consentirait pas à que l'on le reproche à l'auteur.ice des faits (avec l'accord de la victime bien sur).

Ca devient lourd d'en entendre parler tous les jours alors que le harcèlement social est aussi présent !!

Un atelier sur à quel point c'est facile d'affronter l'autre (sans se rendre compte, sans pour autant avoir quelque allusion sexuelle) et puis que ça peut venir de n'importe où (d'une fille sympa et "inoffensive") même parmi ceux qui ont les meilleures volontés, même chez soi, pourrait être très intéressant.

Diminuer les formations ANTI VSS et mettre en place une petite formation sur la protection et la contraception, une formation sur la discrimination dans le travail, une formation sur la discrimination face aux origines.

Il faudrait faire plus de prévention sur les drogues/alcools/tabac, les IST et moyens de contraception, faire des amphis contre le sexisme, les LGBTphobies, le racisme pour éviter une vague de masculinisme toxique. Tout ça obligatoire

- Écoute, signalement et procédures administratives

Un traitement équitable entre les hommes et les femmes serait bienvenu, ainsi que l'intégration "émotionnelle" de la présomption d'innocence. Le personnel avec qui j'ai pu témoigner est resté professionnel mais je sentais le jugement à travers leurs expressions et leurs réactions. Les victimes doivent pouvoir être crues, même si cette victime a déjà été accusée par son agresseur.r.se

Une bonne écoute des cas graves et changer la manière dont les auteurs sont jugés et punis. Il faudrait arrêter de penser à l'image de l'école mais aux sentiments des victimes. Je n'imagine pas la peine des victimes de violes dès le début d'année et je trouve ça injuste qu'aucunes sanctions convenables aient eu lieu

Mieux faire remonter ce qu'il se passe en CFA à supotique ou alors mieux sensibiliser les CFA à faire remonter les problèmes (car je ne suis pas la seule à avoir eut des problèmes au sein du même labo)

Des vraies conséquences pour les auteurs

ne pas oublier la présomption d'innocence

Une aide juridique pour les cas plus sévères (souvent ceux qui mentent à des procédures disciplinaires).

Enfin, la diffusion publique de sanctions disciplinaires liées à des suspicions de VSS (par exemple, via des affichages visibles sur tous les sites) pose problème, surtout dans une petite école où l'anonymat n'est que théorique. Cela peut entraîner une stigmatisation injuste et durable pour des personnes dont la culpabilité n'a pas été établie.

Juste avoir un accompagnement sur le harcèlement social, autre que sexuel toujours ...

Faire des affiches, des postes sur les réseaux

IV.O.8 Rôle des bracelets verts

Nous avons souhaité connaître le ressenti des répondant·es sur le rôle des bracelets verts, mis en place à l'IOGS depuis 2020 (organisation des soirées, surveillance, prise en charge).

#répondant·es : 124

78 personnes estiment que le rôle des bracelets verts est suffisant, 26 personnes souhaitent que ce rôle soit renforcé et 4 personnes jugent que leur rôle est insuffisant.

IV.O.9 Témoignages

Cette section regroupe les témoignages liés au rôle des bracelets verts et de l'unité anti-VSS.

Une révision du rôle de l'unité et de son rapport aux élèves, au bde, à l'administration, cette organisation fondée et habitée des meilleurs volontés est entourée d'un flou et ne semble pas assez cadrée au vue de son pouvoir théorique (inscription dans les statuts du bde) et de son pouvoir pratique (influence sur la cellule d'écoute)

Légaliser " l'unité ANTI VSS" en en faisant un vrai club BDE.

L'accueil de 2023 a commencé avec la phrase "Regardez à droite, regardez à gauche, il y a un violeur parmi vous" détruit directement la confiance des hommes en l'unité Anti VSS. Malheureusement, ce n'est pas une exagération étant donné que mes amis (et moi même) avons eu du mal à parler à une femme sous la peur d'être considérés comme des agresseurs et subir des conséquences graves. Cette pression venait de la part de quelques personnes de l'unité Anti VSS [...] mais heureusement cette année il y a eu un changement positif par rapport à cette situation. Donc, il faut continuer sur cette voie afin d'avoir une unité Anti VSS vraiment centrée sur l'accueil des victimes quelque soit leur genre, au lieu de stigmatiser systématiquement les hommes.

De plus, l'unité anti-VSS, bien que créée avec de bonnes intentions, peut donner l'impression d'un fonctionnement excessivement autoritaire. Le fait qu'elle puisse interdire l'entrée à des événements sur la base de simples suspicions — sans procédure contradictoire ni preuve — interroge sur le respect de la présomption d'innocence, principe fondamental d'un État de droit.

Une sensibilisation des bracelets verts à ce sujet de l'alcool, lors de leur formation, pourrait également être une autre idée.

Questionnaires post-soirée. Les pré-soirées sont et restent essentiels, mais à but pédagogique. Développer un organe de remontée immédiate, anonyme, en ligne, peut aider à faire remonter au plus tôt des incidents survenus la veille, ou des témoignages de telles situations.

Avant chaque soirée, trouver un moyen de mettre en contact des personnes ayant besoin de se faire raccompagner. Entre personnes qui ne veulent pas rentrer toutes seules et celles proposant un covoiturage pas exemple. Les filles ont souvent des réticences à rentrer toutes seules au milieu de la nuit et c'est oblige parfois à écourter ou renoncer à une soirée.

V TÉMOIGNAGES CONCERNANT LES PERSONNES AYANT AUTORITÉ

Étant donné le nombre de témoignages concernant des situations problématiques qui se seraient passées en cours/TD/TP ainsi que les situations en lien avec le milieu professionnel (stage ou CFA), nous avons choisi de les réunir dans ce même paragraphe.

En bilan des témoignages concernant des faits signalés en cours/TD/TP, nous relevons des propos sexistes en TP (2 exemples), un commentaire général sur des propos et comportements sexistes de la part d'enseignants et un témoignage partagé par 4 étudiantes sur de nombreux propos sexistes tenus par un enseignant. Ce témoignage fait également état des conséquences négatives sur la scolarité d'un tel comportement.

En bilan des témoignages concernant le milieu professionnel, nous avons relevé plusieurs témoignages mettant en cause des tuteurs de stage/CFA ou collègues : 2 témoignages généraux sur la tenue de propos sexistes et/ou homophobe, 4 exemples de comportements sexistes, 4 exemples de propos sexistes, une situation de harcèlement sexuel et un témoignage décrivant les conséquences sur la victime.

Témoignages concernant les cours/TD/TP :

En TP en parlant d'un puissance mètre : « je sors le grand jeu, c'est pas un truc de pd » + blague gênante lorsque l'on a enlevé nos mentaux sur le fais « enlever tous nos vêtements »

En cours / TP: les femmes sont moins écoutées, moins prises aux sérieuses et subissent des moqueries de la part des professeurs qui ne se rendent même pas compte et qui n'arriveraient pas avec un homme

Les professeurs ne se rendent pas compte de l'espace intime physique des étudiant.e.s en général

Je suis en deuxième année, et en filière FIE avec mon groupe de 4 filles. Nous avons reçu plusieurs remarques sexistes de la part d'un intervenant régulier. Exemples: "Vous allez y arriver par ce que vous êtes des filles"; "Quand les investisseurs vont voir 4 jeunes filles", "Vous êtes des filles toutes mignonnes mais il faut quand même s'imposer" ou encore à la cafétéria "Je me demande laquelle est la plus gourmande". Mais le plus choquant, c'est que notre projet a été comparé, je cite : "à un sex toy". Nous nous sentons humiliées, pas prises au sérieux, nous ne sommes pas des objets et notre groupe n'est pas uniquement défini comme "le groupe des filles". Bien évidemment les groupes mixtes ne reçoivent pas ce genre de remarques, nous sommes les seules à les subir, preuve qu'il y a bien un problème de sexism. Je vous demande de porter une attention particulière à ce témoignage car il est partagé par 4 élèves en deuxième année.

Je n'arrive plus à me concentrer lors des séances FIE lorsque cet intervenant est présent. Je me sens très mal à l'aise lorsqu'il me parle et je deviens irritable. Je deviens très fermée et réponds très peu au coaching qui sont censés être essentiels dans cette filière.

Témoignages en lien avec le milieu professionnel :

Lors d'une visite de laboratoire avec un autre étudiant pour une recherche de stage/thèse, le scientifique qui nous a fait la visite n'a regardé et croisé le regard que l'étudiant lorsqu'il expliquait les manips.

L'ambiance au sein de mon laboratoire [...] est extrêmement sexiste et homophobe. Durant les pauses midi ou café, les blagues fusent sur un ton de semi-vérité avec dans le lot des remarques homophobes, racistes et sexistes. La situation a empiré avec le départ de la dernière permanente.

De passage dans un autre laboratoire [...], je discute un peu et la conversation dérive un peu sur la scolarité. Je comprends qu'il s'agit d'un ancien QLMN [...] et d'un autre homme plus âgé. Ils m'expliquent pas A + B que dans la vie nous n'avons jamais ce que nous souhaitons. Je comprends qu'ils me prennent pour une midinette et je décide de retourner dans mon bureau. Au moment de franchir la porte : "Mais en fait, est ce que tu es en couple ? Car X (un autre apprenti que je ne connais pas) pense comme toi et vous iriez bien ensemble ?". Je me suis figée et je suis rentrée en rasant. J'en ai parlé à mon tuteur et est appris à cause d'autre problème 6 mois après qu'il avait fait remonté l'information.

Dans le bureau de mon tuteur de stage, j'évoque une raison personnelle (je mentionne que c'est une échographie, j'ai tendance à en dire beaucoup parfois) d'absence temporaire, ce sur quoi un collègue (qui n'est pas mon tuteur mais est présent tout de même dans le bureau : on se croise souvent) me répond "We don't care about your gender" ("On s'en fiche de ton genre") alors que je ne suis pas tout du tout et que mon apparence est masculine. Je ne sais pas pourquoi il l'a dit, mais en sortant je pense comprendre qu'il fait allusion aux échographies utérines ... Je n'ai pas saisi le ton, mais mon tuteur et lui rigolaient à la "blague". Je demande "what?", ce à quoi on me répond "This was a bad joke" ("C'était une mauvaise blague") ... Bref ça ne me donne pas envie de faire mon coming out dans le milieu malheureusement

Etant actuellement en stage, je suis dans un bureau où il n'y a que des hommes, et ils font parfois des "blagues"/remarques, sinon sexistes, au moins un peu déplacé. Je pense en plus qu'en étant très sensibilisée grâce à l'environnement, les formations de l'IOGS et les réseaux sociaux, beaucoup plus de choses me font tiquer.

[...] quand une collègue d'un autre département, jeune employée [...] est partie en déplacement pendant une semaine avec le superviseur de nos deux départements (qui est marié). Mes collègues "blaguaient" sur le fait qu'ils partaient ensemble et qu'ils pourraient se draguer voire plus, surtout que ce serait "plus facile" étant donné qu'il s'agissait de leur deuxième déplacement. Ce genre de discours ne serait évidemment pas tenu s'il s'agissait d'un homme qui partait en déplacement avec son chef...

Ce qui me frustre le plus est qu'après certaines remarques, il s'exclament "oh non il faut pas qu'on dise ça, [mon prénom] est là maintenant !", ils se rendent donc compte de ce qu'ils disent à un certain niveau. Mais étant stagiaire arrivée il y a moins de deux mois, je ne suis absolument pas en position de les reprendre.

Une autre chose que j'ai remarqué, ce qui est peut être aussi du à une différence de génération, est l'emploi du vocabulaire notamment pour les jurons. Il m'est habituel d'entendre "salope", "pédé" sans qu'il soient dirigés envers quelqu'un, mais ils s'agit pourtant pour beaucoup de mots qui ne sont plus employés

CFA [...] : l'environnement est assez sexiste dans sa globalité avec beaucoup de blagues sexistes et salaces dans les lieux de détente (pause café)

j'ai été victime de harcèlement sexuel de la part d'un collègue de CFA (drague, compliments, messages à répétitions, blagues suggestives). J'ai contacté le référent harcèlement du CSE qui m'a accompagné pour en parler à ma hiérarchie. La personne concernée (un homme) a été convoqué pour expliquer la situation et nous avons convenu de ne plus travailler ensemble.

Au sein de mon laboratoire, j'ai voulu emprunter un tournevis au niveau de l'atelier. Cependant, celui-ci était fermé. Je me retrouve à demandé à des collègues avec lesquels je ne travaille pas de m'ouvrir l'atelier. En expliquant ma requête une de mes collègues me signifie qu'il a un tournevis dans son bureau et m'invite à y entré pour aller le récupérer. En me le donnant, il se permet de me mettre la main au ventre (précision mais je portais un pantalon taille haute avec un crop top et une chemise ouverte laissant apercevoir 2 cm entre mon pantalon et mon haut) en me chatouillant un peu et me demandant si je n'avait pas froid. J'ai répondu que non et sous le choc, j'ai rejoins ma sa salle de manip pour m'isoler. Après peut être 10 ou 20 minutes (le temps est un peu flou) et après avoir pleuré, j'ai récupéré mon téléphone pour en informer ma meilleure amie et décrire la situation. J'ai également demandé à pouvoir travaillé depuis supop le lundi suivant [...]. Durant le WE, j'en ai parlé à ma famille et ami.e.s très proches qui m'ont soutenu et m'ont aidé à le faire remonter. Cependant, les semaines qui ont suivi je n'ai dormi que 4 heures en moyenne, j'ai du reraconter mon histoire toutes les semaines à des personnes différentes (car le processus a pris plus de temps n'étant là qu'un jour sur 2). On m'a expliqué que comme il ne s'agit pas d'une agression sexuelle ni d'harcèlement vu qu'il s'agit de la première fois, il n'y avait pas grand chose à faire. Enfin les examens [...] ont été un vrai fiasco avec pas une seule note au dessus de 10 (contrairement aux examens de la seconde période). Tout ça pour qu'à mon retour et pendant quelques jours, aucun de mes collègues ne s'approchaient de moi (personne à coté de moi à la cantine, etc.) et que je ressente le fait d'être le mouton noir. Les évènements et les personnes impliquées sont resté anonymes mais avec seulement 2 alternantes filles, une secrétaire et une femme de ménage, mon nom a fini par être connu de tous. Le collègue en question a reconnu la situation et mes supérieurs m'ont demandés d'accepter ses excuses (choses que j'ai refusé de faire). Comme le collègue part à la retraite et au vu de ses bons et loyaux services, il a réalisé la demande de médailles du travail et j'ai le droit d'être en copie (comme le reste du labo) des échanges à se sujet pour nous informer de sa réussite professionnelle.

Ces mails me font rire de désespoir en me rendant compte que finalement rien ne sera fait. Tout ce qui c'est passé n'a jamais été remonté à supotique par mon labo ou des RH/référents. Le fait de ne plus avois alternance rapide m'a permis de prendre du recul sur la situation et de réagir. Je n'ai aujourd'hui pas envie d'y retourner mais avec le sentiment que si je n'y retourne pas, je mets en jeu ma carrière. En effet, autour de moi, on m'a dit qu'il serait possible et préjudiciable de partir. De plus, je me retrouve aujourd'hui à rechercher une thèse/ un job en sortie de supop avec le stresse de me retrouver dans une situation similaire. J'ai d'ailleurs appris très récemment qu'il avait fait des remarques sexistes à la femme de ménage lors de son premier jour.

VI AVIS SUR LE QUESTIONNAIRE

Nous avons recueilli 13 avis sur le questionnaire. Parmi ces avis, 7 commentaires sont très positifs. Pour illustrer ce point, une personne souligne que *le concept est très bien, il permet à tout le monde de s'exprimer (ou non) librement et anonymement surtout sur ce que nous voulons dire sans forcer le témoignage*. 4 commentaires émettent des avis négatifs, l'un par exemple s'interroge sur l'utilité de répondre à un tel questionnaire, un second regrette *quelques questions mal tournées*, un troisième déplore l'utilisation de l'écriture inclusive. 2 commentaires émettent des remarques pour améliorer la prochaine édition du questionnaire.

VII BILAN DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES VSS 2024-2025 ET PRÉCONISATIONS À L'ÉGARD DE LA DIRECTION

L'analyse des réponses et les commentaires des répondant·es mettent en lumière un certain nombre d'actions qu'il semble important de poursuivre ou de renforcer. Dans le tableau ci-dessous, nous indiquons les actions qui ont été menées en 2024-2025. Le tableau est suivi des préconisations du groupe de travail à l'égard de la Direction pour l'an prochain.

<i>Sensibilisation des élèves</i>
Amphi de prévention obligatoire sur les VSS en milieu festif pour tous les 1A avant le WEI ≈ 150 élèves.
Amphi de prévention obligatoire sur les addictions pour tous les 1A avant le WEI ≈ 150 élèves.
Théâtre-forum obligatoire pour tous les 2A. 3 séances (dont 1 commune avec le LCF) ≈ 150 élèves.
Formation obligatoire de 4h pour tous les 1A/groupe de 15 par une psychologue ≈ 150 élèves.
Présentation des principaux résultats du questionnaire 2024 en amphi ≈ 5 élèves.
<i>Formations spécifiques pour les élèves en charge des associations</i>
Nouveau : aide à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques et d'une charte pour les élèves en charge des associations ≈ 20 élèves invité.es à y participer.
<i>Implication des élèves et des associations étudiantes dans certaines actions</i>
Stand commun au forum de la Photonique avec le club Femto, le Closet club et la mission égalité de genres ≈ 15 élèves.
Mise au point de la nouvelle édition du questionnaire sur les VSS 3 élèves.
Accompagnement de l'unité anti-VSS : formation à l'écoute, séances de supervision par une psychologue, suivi régulier 5 élèves.

Le fait que les étudiants IOGS soient les auteurs majoritaires de VSS montre que les sensibilisations et formations qui sont délivrées à l'IOGS sont très importantes. Même si les effets de ces actions ne sont pas visibles sur les chiffres, plusieurs personnes témoignent de leur prise de conscience d'avoir mal agi à un moment donné et expriment la volonté de s'améliorer. Les préconisations du groupe de travail et celles qui ressortent du questionnaire sont donc de **continuer les efforts mis sur la lutte contre les VSS en reconduisant les actions menées en 2024**. Un point d'attention particulier doit être porté sur les situations qui se déroulent en milieu professionnel. La communication sur les dispositifs mis en place pour les

élèves doit être renforcée, par exemple en faisant un rappel régulier par email de l'adresse stophs, notamment au moment des départs en stage, début mars et début mai.

Un autre point critique est la **sensibilisation du personnel**. Un guide des bonnes pratiques à **destination des enseignant·es concernant les VSS et les discriminations** devrait être mis au point en 2025-26, comme cela a été préconisé l'an dernier.

VIII CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Ce quatrième rapport montre des chiffres et témoignages qui continuent d'être aussi alarmants que ceux des trois précédentes éditions, avec quelques évolutions (augmentation du nombre de signalements dans le milieu professionnel, augmentation de personnes déplorant la discrimination des hommes ...).

Toutes les actions du plan de lutte contre les VSS ont été reconduites cette année, notamment une sensibilisation aux addictions pour tous les 1A ainsi qu'une sensibilisation sous forme de théâtre-forum à destination de tous les élèves de 2A le lendemain du forum de la Photonique. Au vu des témoignages, ces actions ont vraisemblablement contribué à diffuser des messages constructifs en abordant la question des VSS sous plusieurs aspects.

Nouveauté cette année : à la demande des élèves, l'école a financé un accompagnement à l'écriture d'un protocole et d'une charte pour le traitement des VSS en milieu associatif. Ce travail, encadré par une société spécialisée et réalisé par et pour les élèves en responsabilité des associations, a débouché sur un premier texte et devra être poursuivi par les prochaines équipes.

Parmi les points à améliorer, nous retenons qu'une meilleure communication sur les dispositifs disponibles doit être faite pour permettre à davantage de personnes de s'exprimer et de trouver de l'aide, ce qui est possible, rappelons-le, même lorsque les élèves sont en stage ou en entreprise.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête et toutes celles qui auront lu ce rapport jusqu'au bout !

IX ANNEXE A : ACTIONS MENÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES VSS PAR LES ÉTUDIANT·ES DE L'IOGS

Les actions menées par les étudiant·es contre les VSS se déclinent en plusieurs points : prévention, formation, et accompagnement de toutes personnes le demandant (victimes comme agresseur·euses) que ce soit en soirée ou au quotidien. Ces actions sont coordonnées par l’Oreille Étudiante (ex Unité anti-VSS), une cellule d’écoute étudiante indépendante et accompagnée par l’école. Comme le met en avant ce rapport, la place de l’Oreille Étudiante n’est pas encore bien comprise. Un gros travail de réflexion est en cours sur la vision de ce groupe et les limites de ses actions. Ce groupe peut compter sur les fruits d’un accompagnement juridique cette année par une organisation comme précisée précédemment dans ce rapport. Les membres de l’Oreille Étudiante sont des étudiant·es volontaires de l’Institut d’Optique de deuxième, troisième et fin de première année. Ils sont généralement autour de 5 membres actifs, par manque de volontaires.

Les clubs Femto et Closet Club ont également à cœur la formation des étudiant·es tout au long de leur scolarité.

I – Écoute et accompagnement des élèves

L’Oreille Étudiante cherche à accompagner les victimes de VSS au quotidien, mais également les agresseur·euses. Tout étudiant, peu importe son genre, son niveau d’étude ou son site, peut venir se confier aux membres de ce groupe dès qu’il en ressent le besoin. Ces membres offrent une écoute active et lui propose ensuite des solutions. Il est plus facile pour un·e étudiant·e de se confier à cette cellule d’écoute étudiante plutôt que la cellule d’écoute administrative. La première recommandation de l’Oreille Étudiante lorsque que quelqu’un vient la voir est de se diriger vers la cellule d’écoute administrative de l’école, ou bien de se tourner vers des structures de santé et d’aide psychologique. Dans tous les cas, l’Oreille Étudiante accompagnera jusqu’au bout des démarches tant que cela n’affecte pas ses membres. Plus particulièrement, l’Oreille Étudiante est présente en soirée avec des Bracelets Verts, notamment en Safe Zone. Si une victime subit quelque chose, la présidence du BDE sera prévenue pour exclure l’agresseur·euse de l’évènement si nécessaire. Si la victime choisit de porter plainte ou de lancer une enquête interne selon la procédure définie par le règlement de l’IOGS, le groupe se propose d’accompagner la victime dans sa démarche. L’Oreille Étudiante tient à préciser qu’elle n’a pas pour objectif de rechercher la vérité ni de juger ou condamner, simplement d’apporter une aide à quiconque le demande et de protéger dans la limite de ses moyens. Pour cela, l’Oreille Étudiante garantit la confidentialité aux personnes l’approchant.

II – Sensibilisation et formation

Une formation obligatoire de tous les candidats et toutes les candidates aux élections du BDE est organisée par l’Oreille Étudiante. En effet, ce groupe est accompagné toute l’année par l’école qui met en place un suivi psychologique, des rendez-vous assez souvent, et des formations sur les VSS en plus de celles que reçoivent tous les élèves inscrit·es dans l’établissement. Dès lors, les étudiant·es qui suivent la formation donnée par l’Oreille Étudiante sont capables d’identifier des situations de VSS proches de ce que l’on est amené à rencontrer à l’école, d’y réagir et de déléguer lorsque cela est nécessaire. Ils sont aussi sensibilisé·es à l’importance du consentement et de son propre bien-être.

Le BDA qui organise une soirée par an (Eidolon) est également formé le moment venu.

L’Oreille Étudiante forme à plusieurs reprises dans l’année des étudiant·es volontaires pour devenir Bracelets Verts. Ces volontaires travaillent en soirée pour garantir la sécurité de tous et toutes et se rendre accessibles.

III – Actions en soirée

Les milieux festifs et associatifs sont particulièrement propices aux VSS comme le témoigne une fois encore ce rapport. Les soirées sont un lieu majeur d’intervention des Bracelets Verts. Pour tous les évènements associatifs importants, et lorsque cela est possible, une permanence est mise en place (Safe Zone). Il s’agit d’un endroit à l’écart de l’évènement avec des canapés, de l’eau, un accompagnement humain et des documents sur les VSS. Les bracelets verts sont visibles à l’aide de leur foulard vert fluo, discret mais très facilement reconnaissable ; leur numéro de téléphone est également affiché aux toilettes masculines comme féminines.

En amont des soirées organisées par le BDE, un questionnaire de prévention est soumis à l’ensemble des participant·es. Cette mission est notamment confiée au responsable anti-VSS du BDE qui travaille avec l’Oreille Étudiante. Ce questionnaire est disponible sur la billetterie de la soirée et les personnes qui ne le remplissent pas se voient refuser l’entrée à la soirée. L’objectif de ce questionnaire est de sensibiliser le public à la fréquence des VSS ainsi qu’aux formes qu’elles peuvent prendre en milieu festif.

Il faudrait remettre en place à la fin de chaque soirée un questionnaire anonyme pour faire remonter quoi que ce soit, ou un système équivalent. Il aurait pour but d’évaluer l’efficacité des dispositifs mis en place, les facteurs de risque en soirée, et les problèmes survenus qui n’auraient pas été identifiés.

Cette année, les bungalows du WEI n’étaient pas mixtes, ce qui a visiblement agit en faveur des limitations des VSS au WEI. Nous ne pouvons qu’encourager que cette bonne manière soit pérenne.

IV – Collaboration avec la mission égalité femme-homme

Les chargées de mission égalité femme-homme de l’école reçoivent régulièrement l’Oreille Étudiante afin de partager leur point de vue sur la situation et mettre en place des actions conjointes. C’est également l’occasion de faire le point sur les besoins des étudiant·es et d’évaluer l’impact de leurs actions sur leur propre santé mentale et physique.

La mission égalité femme-homme permet aussi de faire le lien entre les étudiant·es de l’Oreille Étudiante et la direction de l’établissement afin d’obtenir plus d’appui et d’accompagnement de la part de cette dernière.

X ANNEXE B : BILAN DES ACTIONS MENÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES VSS EN 2024-2025 PAR LA MISSION ÉGALITÉ DE GENRES

X.A Bilan de la cellule d'écoute

La cellule d'écoute de l'école, joignable par email à l'adresse stopHS@institutoptique.fr ou par tout autre moyen, propose des entretiens, en général sous 48 heures, aux personnes qui la sollicitent. Ces entretiens, menés dans la mesure du possible par deux personnes de la cellule d'écoute formées à ces questions, sont totalement confidentiels. Les élèves peuvent se faire accompagner d'un membre de l'unité anti-VSS, sans obligation pour autant.

Tout élève des trois sites, témoin, victime, ou encore en questionnement peuvent la solliciter à tout moment. La prise en charge est bienveillante, le but étant d'écouter la personne, de l'orienter vers des dispositifs adaptés en cas de nécessité et de proposer des solutions pour améliorer le quotidien de la personne dans la mesure du possible.

Avec l'accord de l'élève, il est possible de réaliser un signalement "officiel", c'est-à-dire avec une remontée à la Direction de l'école, qui peut, sous certaines conditions déclencher une enquête interne, pouvant elle-même déboucher sur une chambre disciplinaire qui décide d'une éventuelle sanction. À ce jour, 4 enquêtes internes ont été réalisées à Supop depuis 2021 (une semi-externalisée avec une société externe accompagnée d'un binôme d'enseignant·es-chercheur·es, deux réalisées par des binômes enseignant-chercheur/personnel administratif et une par un binôme d'enseignant·es). Une enquête conjointe avec une autre école d'ingénieur·e a également été diligentée.

La cellule d'écoute reçoit régulièrement les membres de l'unité anti-VSS pour faire le point sur certaines situations et préparer des événements (conférences, stand au forum, plan prévisionnel d'action ...). Elle est également présente pour discuter des besoins de ses membres et pour leur permettre de se décharger au maximum de leur charge mentale.

La nature et le nombre des signalements reçus par la cellule d'écoute de l'école depuis le questionnaire 2024 sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Parmi les 10 faits recensés entre mai 2024 et avril 2025 (contre 19 l'an dernier sur la même période), 1 a fait l'objet d'une remontée à la Direction sans déclencher d'enquête interne, 1 enquête interne est en cours. Les mis en cause sont des étudiants, dont un hors IOGS et trois enseignants IOGS.

Nature du signalement	Nombre
Comportements déplacés	2
Harcèlement sexuel ou d'ambiance	7
Rumeurs	1

Tableau X-1. Bilan des témoignages reçus par la cellule d'écoute de l'école entre mai 2024 et avril 2025.

X.B Actions mises en place

L'ensemble des actions mises en place cette année dans le cadre de la lutte contre les VSS est détaillé au paragraphe VII.